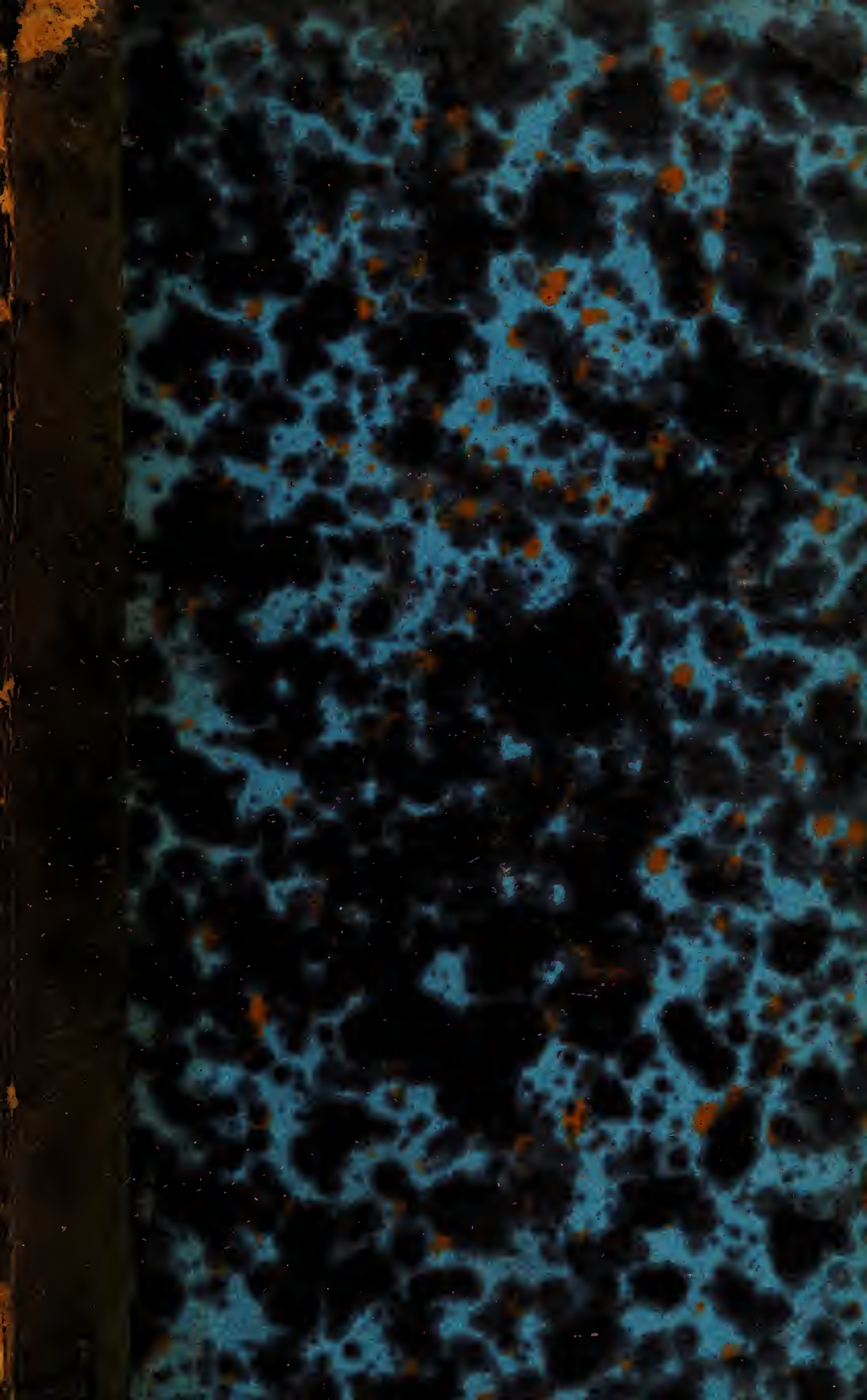
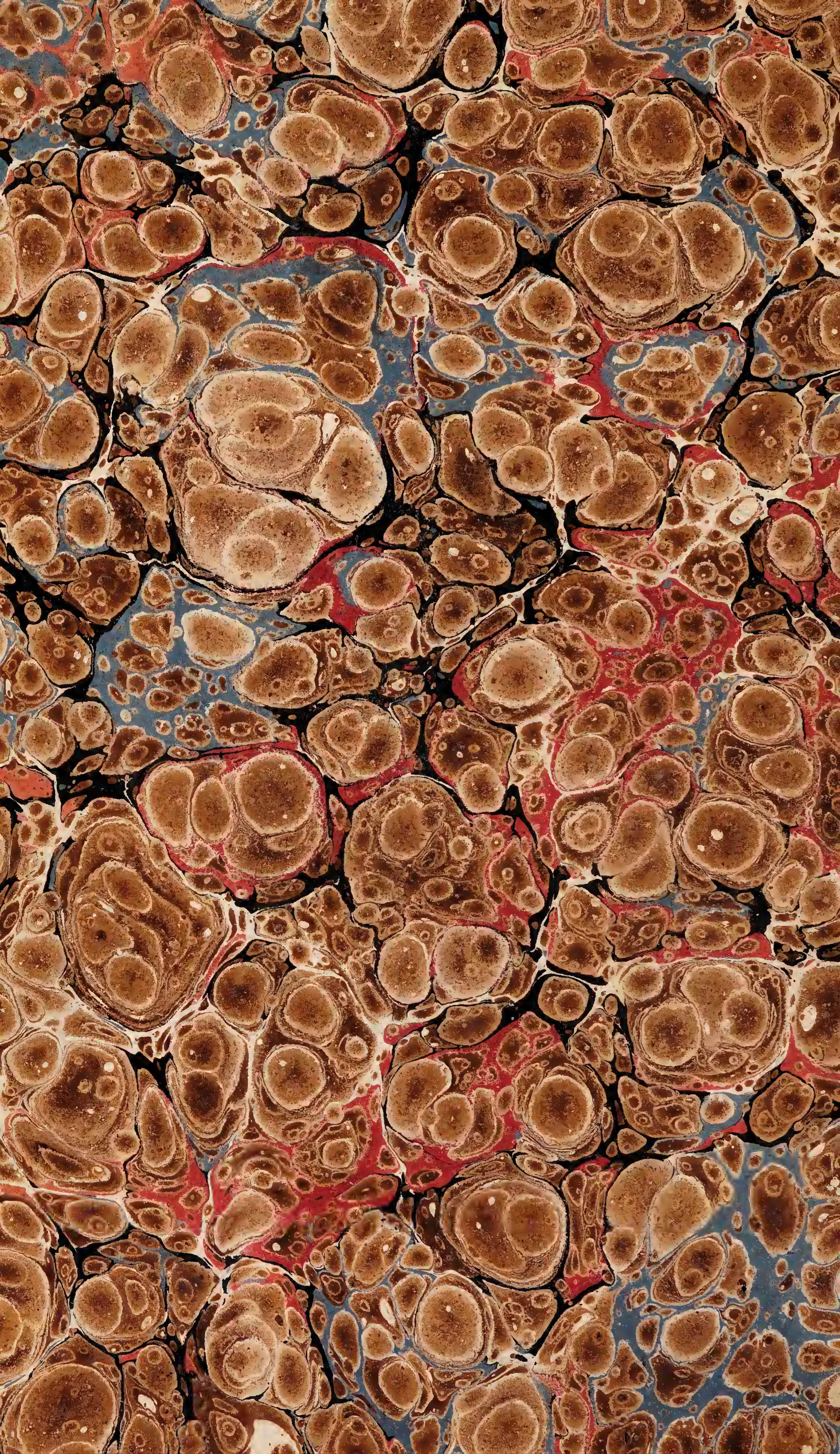
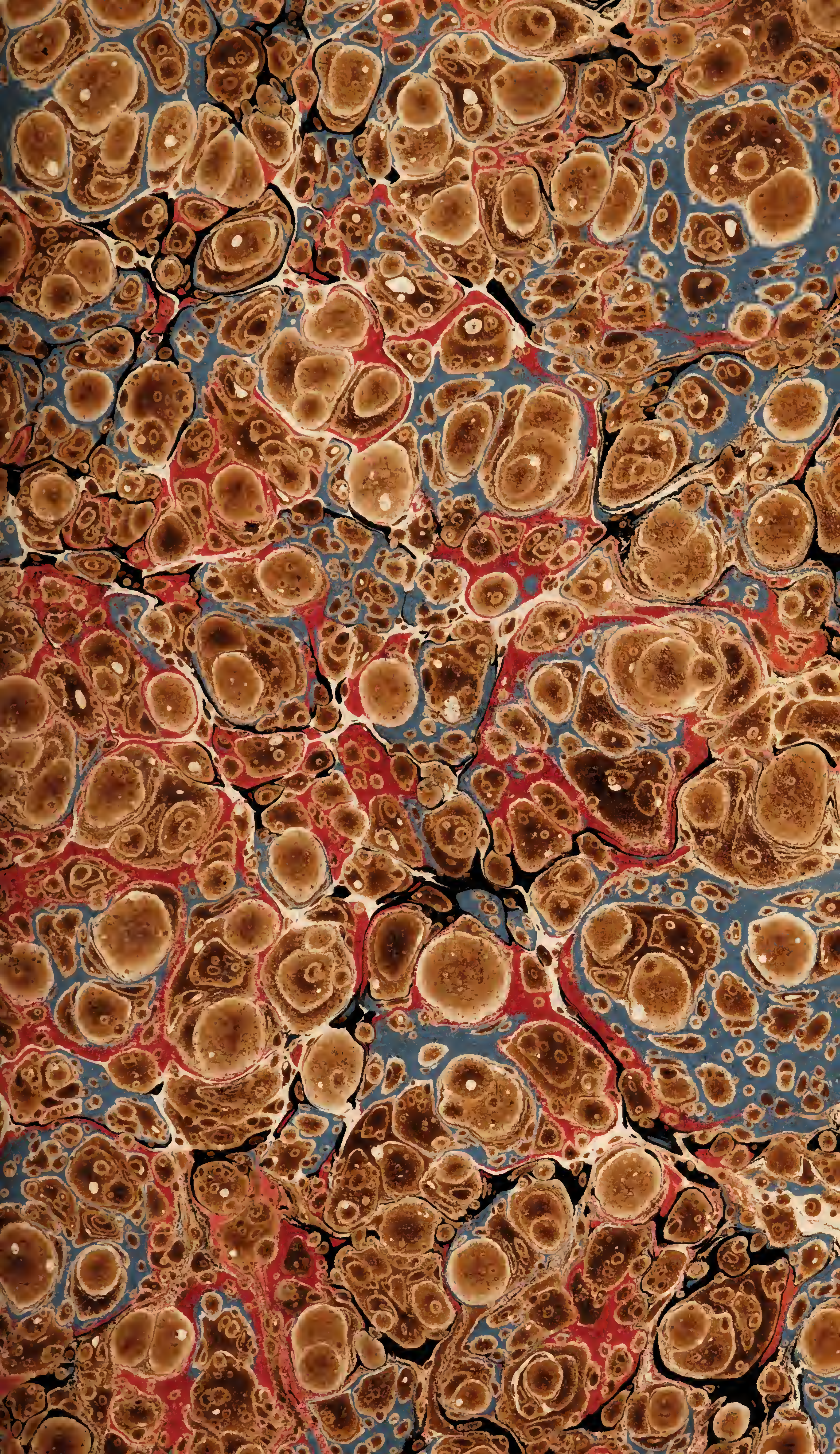






SUITE DES OBSERVATIONS

RELATIVES A L'EFFICACITÉ

DES EAUX THERMALES DE VICHY

CONTRE LA PIERRE

ET CONTRE LA GOUTTE.

AUTRES MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'AUTEUR

SUR

L'ACTION DES EAUX DE VICHY.

Du traitement médical des calculs urinaires et particulièrement de leur dissolution par les eaux de Vichy et les bi-carbonates alcalins. Paris, 1834.

Quelques considérations sur la nature de la goutte et sur son traitement par les eaux thermales de Vichy. Paris, 1835.

De l'efficacité et particulièrement du mode d'action des eaux thermales de Vichy dans les maladies désignées sous le nom d'obstructions ou d'engorgemens chroniques. Paris, 1836.

Nouvelles observations de guérisons de calculs urinaires, au moyen des eaux thermales de Vichy, suivies d'autres observations sur l'efficacité de ces mêmes eaux, employées contre la goutte. Paris, 1837.

SUITE DES OBSERVATIONS

RELATIVES A L'EFFICACITÉ

DES EAUX THERMALES DE VICHY

CONTRE LA PIERRE

ET CONTRE LA GOUTTE;

PAR

CHARLES PETIT,

DOCTEUR EN MÉDECINE, INSPECTEUR-ADJOINT DES EAUX DE VICHY.

PARIS,

CROCHARD ET COMPAGNIE, LIBRAIRES,

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 13.

1838.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARANCIÈRE, 5.

SUITE DES OBSERVATIONS

RELATIVES A L'EFFICACITÉ

DES EAUX THERMALES DE VICHY

CONTRE LA PIERRE

ET CONTRE LA GOUTTE. (1)

Depuis la publication de mon dernier mémoire sur l'efficacité des eaux de Vichy contre la pierre et contre la goutte, j'ai continué à recueillir des faits qui sont autant de preuves nouvelles de cette efficacité, et qui, par conséquent, viennent encore ajouter à ma conviction.

(1) J'ai recueilli aussi un grand nombre d'observations relatives aux autres affections dans lesquelles les eaux de Vichy sont employées avec succès, telles que les affections chroniques des voies digestives, du foie, de la rate, et en général de tous les organes abdominaux, lorsqu'il n'y a pas d'altérations organiques; le catarrhe de la vessie, quelques affections de la matrice et certaines autres affections chroniques. Mais, dans la plupart de ces cas, si l'efficacité des eaux de Vichy n'est pas toujours parfaitement appréciée, au moins elle n'est pas contestée; tandis que beaucoup de médecins ne sont pas et ne peuvent pas encore être convaincus, comme je le suis moi-même, des heureux effets que l'on obtient de l'application que j'en ai faite, depuis quelques années, au traitement de la pierre et de la goutte. C'est pour cela qu'en attendant que j'aie pu réunir tous les matériaux d'un travail plus complet sur l'emploi que l'on peut faire de ces eaux, j'ai dû chercher à démontrer leur efficacité dans les deux affections qui font l'objet de ce mémoire.

Je me bornerai à publier ces nouveaux faits, tels qu'ils se sont présentés à mon observation, et je continuerai à publier ainsi tous ceux que je recueillerai par la suite, jusqu'à ce que je sois parvenu à convaincre mes confrères, comme je le suis moi-même, je ne dirai pas de la possibilité, mais de la facilité d'obtenir la guérison de la pierre et de la goutte, dans presque tous les cas, toutes les fois que les malades voudront suivre avec exactitude et persévérance le traitement que j'ai indiqué.

Calculs urinaires.

La conviction que je viens d'exprimer paraît encore loin d'être partagée par tous mes confrères, car mon dernier mémoire a été l'objet d'une longue réfutation de la part de M. le docteur Civiale qui, ainsi que quelques autres chirurgiens distingués de la capitale, tels que MM. Leroy-d'Etiolle, Ségalas et Amussat, s'est fait une spécialité d'un procédé opératoire fort ingénieux, sans doute, et qui a pour but de broyer les calculs urinaires dans la vessie, et d'en extraire ensuite les débris par le canal de l'urètre; procédé qui peut trouver son application dans un certain nombre de cas, que je n'hésite même pas à considérer comme une véritable conquête de la chirurgie moderne, mais qui, malheureusement, n'est pas toujours sans danger. Cet opérateur, dont je me plais d'ailleurs à reconnaître le mérite, a cru pouvoir nier la possibilité de guérir cette maladie sans opération, et par le seul effet des boissons alcalines. Peut-être aurait-il été à désirer qu'un autre, moins intéressé que lui dans la

question, se fût chargé d'une semblable réfutation. Néanmoins le caractère honorable de M. le docteur Civiale m'était trop bien connu pour que je pusse supposer à sa critique un autre motif que l'intérêt de la science, et, par conséquent, j'ai dû m'attacher à répondre à toutes ses objections.

Je crois devoir donner ici la lettre que je lui ai adressée à ce sujet, et qui a été publiée dans la *Gazette médicale* du 18 novembre 1837. Comme elle reproduit, afin d'y répondre, les principaux argumens de la critique, elle mettra parfaitement le lecteur au courant de la discussion, et elle servira en même temps à éclaircir quelques points de l'importante question qui nous occupe :

Monsieur et très honoré confrère,

Je viens de lire les *remarques critiques* que vous avez publiées dans la Gazette médicale du 2 septembre dernier, *sur l'emploi des agens chimiques comme moyen d'opérer la dissolution des calculs de la vessie.* Déjà M. Chevallier, qui s'est livré, de son côté, à des recherches sur ce sujet (1), vous a répondu pour son compte (Gaz. méd. du 7 octobre); mais comme c'est moi qui ai, le premier, rappelé l'attention des patriciens sur cette question, et que vous vous attaquez plus particulièrement encore aux opinions que j'ai émises, aux observations que j'ai rapportées (2), je vous dois aussi une réponse.

(1) *Essai sur la dissolution de la gravelle et des calculs de la vessie.* Paris, 1837.

(2) *Du traitement médical des calculs urinaires et particulièrement de leur*

Je vous avouerai tout d'abord, monsieur, que je n'ai rien trouvé dans votre réfutation qui puisse ébranler la confiance que j'ai dans les eaux de Vichy ou dans toute autre eau également alcaline, et que les malades supporteraient avec la même facilité, pour détruire les calculs urinaires, parce que cette confiance repose sur une théorie qu'il faut admettre, ou sinon renoncer à croire à la chimie, et en même temps sur des exemples incontestables de guérisons; et que, si j'avais pu conserver encore quelques doutes, les nouveaux faits que j'ai recueillis pendant la saison qui vient de s'écouler, et que je me propose de publier, les auraient complètement dissipés.

Ne pouvant nier les guérisons obtenues, vous cherchez à démontrer que je me suis trompé dans l'interprétation des faits et dans les conséquences que j'en ai tirées. Nous allons examiner de quel côté est l'erreur, et quel est celui de nous deux qui a mal apprécié les faits.

Vous dites que les anciens connaissaient l'usage que l'on peut faire des dissolvans, et que cependant ils n'en avaient retiré aucun fruit; et vous ajoutez que, malgré les recherches qui ont été entreprises par quelques modernes, la science, sous ce rapport, n'a pas fait le moindre progrès.

Sans aucun doute, les anciens ont employé des dissolvans, surtout les dissolvans alcalins, qui sont d'ailleurs les seuls que l'on puisse employer sans inconvénient;

dissolution par les eaux de Vichy et les bi carbonates alcalins. Paris, 1834.

Nouvelles observations de guérisons de calculs urinaires, au moyen des eaux thermales de Vichy, suivies d'autres observations sur l'efficacité de ces mêmes eaux employées contre la goutte. Paris, 1837.

aussi, quoi que vous en disiez, en ont-ils obtenu quelquefois des succès, et, s'ils n'en ont pas obtenu de plus grands, cela tient à ce qu'ils n'avaient pas suffisamment apprécié l'avantage que l'on a à employer les alcalis à l'état de bi-carbonates, au lieu de les donner, comme ils le faisaient, à l'état de carbonates. C'est là, monsieur, une énorme différence entre ce que faisaient les anciens et ce que nous faisons aujourd'hui. Une autre cause du peu de succès que l'on obtenait autrefois, c'est qu'il existait alors des craintes relativement à l'emploi des alcalis, craintes que Proust lui-même manifestait encore, lorsqu'il écrivait, en 1824, et qui ne sont entièrement dissipées que depuis que l'examen de l'action des eaux de Vichy est venu prouver qu'elles étaient tout-à-fait chimériques, du moins pour ce qui concerne l'emploi des bi-carbonates alcalins. La science, sous ce rapport, n'est donc pas, comme vous le dites, restée stationnaire. Elle a fait surtout un pas immense le jour où l'un de nos plus savans chimistes, M. d'Arcet, a constaté que l'urine des malades qui sont soumis à l'action des eaux de Vichy, acquiert promptement, et sans inconvénient pour eux, un grand degré d'alcalinité, et qu'il a fait sentir tout le parti que la médecine pourrait tirer de cette propriété des eaux de Vichy, en examinant de nouveau, avec plus d'exactitude et de *hardiesse* qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, le traitement du calcul, de la gravelle et de la goutte, par le moyen des dissolvans chimiques. (*Annales de chimie et de physique*, 1826.)

Mais vous-même, sans vous en douter, n'avez-vous pas augmenté les chances que nous avions de détruire les calculs urinaires, par l'emploi des dissolvans, en nous fournissant le moyen, à l'aide de vos instrumens lithotri-

teurs, de perforer les calculs, dans les cas difficiles, et de pouvoir ainsi les attaquer intérieurement, en même temps que l'on agirait sur leur surface extérieure?

En prenant pour base les résultats que nous avons obtenus, M. Chevallier et moi, dans les expériences que nous avons faites pour montrer jusqu'à quel point les calculs urinaires se dissolvent ou se désagrègent dans l'eau de Vichy, vous avez calculé la quantité d'eau minérale qu'il faudrait boire ou faire passer dans la vessie et le temps qui serait nécessaire pour détruire un calcul pesant 100 grammes. Mais vous oubliez de faire remarquer que vous appliquez des nombres obtenus en opérant sur des calculs secs et vieux, dont le mucus était extrêmement desséché et conséquemment très peu soluble, tandis qu'en opérant sur le vivant, l'on a le grand avantage d'agir sur des calculs humides, qui n'ont jamais été desséchés, et dont le mucus, par conséquent, a conservé toute sa solubilité. C'est là une très grande différence dont il aurait fallu tenir compte. Mais en supposant même que vos calculs soient exacts, et qu'il fallût, comme vous le dites, faire usage d'eau de Vichy pendant quarante-neuf jours, ou même beaucoup plus, si vous voulez, pour détruire une pierre du poids de 100 grammes, et vous savez que des pierres aussi volumineuses ne sont pas communes, pensez-vous qu'il ne vaudrait pas mieux encore se guérir ainsi, sans avoir à craindre aucun accident, sans courir aucun danger, que d'avoir recours à une opération chirurgicale, serait-ce même à la lithotritie?

Quant aux craintes que vous manifestez pour l'estomac et pour la vessie, que l'on ne peut, dites-vous, comparer à des cornues, à des laboratoires de chimie, ce sont là

de ces lieux communs qu'il ne devrait plus être permis de répéter, surtout lorsqu'on a jugé la vessie assez inerte pour se permettre d'y introduire et d'y faire jouer les instrumens propres à la lithotritie. Ne savez-vous pas que la chimie n'est étrangère à aucune de nos fonctions, qu'il se passe des phénomènes chimiques dans tous nos organes? Vous pouvez surtout vous tranquilliser, quand à l'estomac et à la vessie : ce sont deux organes très habitués aux opérations chimiques. Il s'agit seulement, pour eux, de faire de la bonne chimie, de la chimie qui leur convienne; or, je puis vous assurer que la chimie qui s'y fait avec les eaux de Vichy leur convient parfaitement.

D'ailleurs, monsieur, ne croyez pas que, pour détruire un calcul renfermé dans la vessie, il faille, comme vous le dites, se résoudre à boire une masse d'eau, faire en quelque sorte passer un torrent par l'estomac pour arriver ensuite dans la vessie, ou le diriger directement dans ce dernier organe, au moyen d'une sonde à double courant. Il suffit tout simplement de rendre l'urine alcaline, et vous savez très bien, puisque vous avez lu ce que M. d'Arcet a écrit à ce sujet, le mémoire de M. Chevallier et ce que j'ai publié moi-même, qu'il n'est nullement nécessaire d'en boire une grande quantité pour amener ce résultat, et que la plupart des malades peuvent en boire ou en absorber dans le bain, beaucoup plus qu'il n'est nécessaire pour se guérir de la pierre.

Vous dites que dans les expériences que nous avons faites, M. Chevallier et moi, nous aurions dû, pour remplir le but que nous devions nous proposer, ne pas immerger les calculs dans les sources de Vichy, mais bien dans l'urine des malades soumis à l'usage de ces eaux, en ayant

soin de la maintenir à la température du corps et de la renouveler fréquemment. Mais n'est-ce pas là ce que j'ai fait, en essayant le traitement sur le vivant, en rendant l'urine alcaline, après avoir reconnu que cette médication n'était nullement nuisible, même dans de très larges limites? C'est précisément par cette pratique que je me suis convaincu que la théorie était juste, puisque les malades ont guéri. Nous n'avons eu d'autre but, en soumettant des calculs urinaires à l'action de l'eau de Vichy, que de prouver d'une manière plus évidente encore aux incrédules que ces calculs se détruisent dans une eau alcaline, surtout à la température du corps, afin de les amener à croire qu'en donnant à l'urine une alcalinité convenable, ce qui est très facile, l'on pouvait parvenir à guérir la pierre, sans avoir recours à une opération chirurgicale.

Maintenant, monsieur, je vais répondre à celles de vos remarques critiques qui s'adressent plus particulièrement à la partie pratique de mes recherches, et j'espère vous démontrer que, dans ce cas encore, c'est vous-même qui vous abusez, et que votre interprétation des faits ne repose que sur des erreurs.

Vous dites que beaucoup de calculeux rendent spontanément, à la suite de coliques néphrétiques, ou sans douleurs préalables dans les lombes, et sans être soumis à l'action d'aucun moyen thérapeutique, des graviers, des calculs même d'un volume assez considérable les uns lisses et plus ou moins arrondis, les autres parsemés de facettes, d'enfoncemens ou d'aspérités; que ces phénomènes s'offrent à chaque instant dans la pratique, et vous croyez que ce sont des cas semblables qui m'en ont imposé, et que j'ai considérés comme des guérisons,

lorsqu'ils se sont présentés à mon observation chez des malades soumis depuis quelques jours à l'action des eaux de Vichy.

D'abord, monsieur, je vous prie de croire que je n'en suis pas à apprendre que les calculeux rendent souvent, sans être soumis à aucun traitement, des graviers, même de petits calculs, avec ou sans facettes et avec ou sans aspérités ou enfoncemens; mais je puis aussi vous assurer qu'il est très facile de distinguer ces sortes de calculs de ceux qui ont été usés par l'action de l'urine devenue alcaline, et que les malades rendent à Vichy. La différence est tellement marquée qu'il est impossible de s'y tromper, et, si vous aviez voulu vous donner la peine d'examiner avec attention, et sans prévention, les noyaux que je possède, vous vous seriez vous-même convaincu qu'ils diffèrent entièrement des graviers, quelque irréguliers qu'ils soient, que rendent les malades dont l'urine n'est pas alcaline. D'ailleurs l'action des eaux de Vichy est si puissante contre les affections calculeuses, qu'il est très rare que les malades qui n'ont que la gravelle, rendent encore des graviers au bout de quelques jours de leur usage; et puis vous savez très bien que les symptômes qu'éprouvent les malades qui ont un véritable calcul dans la vessie, ne sont pas les mêmes que ceux que l'on observe chez les individus qui n'ont que la gravelle. Or, ne doit-on pas considérer comme de véritables calculeux les malades qui souffrent depuis plusieurs années, qui ne peuvent supporter ni l'exercice du cheval, ni les secousses de la voiture, ni même quelquefois la marche, sans éprouver de vives douleurs dans la vessie, le long du canal de l'urètre et jusqu'à l'extrémité de la verge, et

sans rendre alors une urine sanguinolente et même souvent du sang pur, et qui, lorsqu'ils urinent, sentent fréquemment un corps étranger qui vient interrompre momentanément le jet d'urine? Et lorsque ces mêmes malades, après avoir subi, à Vichy, un traitement plus ou moins long, ont rendu, les uns, des noyaux manifestement entamés, corrodés, usés, présentant à nu des couches successives parfaitement distinctes; les autres, comme j'en ai observé plusieurs cas cette année, des débris, des écailles, de la matière calculeuse plus ou moins pulvérulente; que, pendant ce temps, ils ont vu graduellement disparaître tous les symptômes de la pierre, et que je me suis assuré, plusieurs mois après, qu'aucun symptôme de pierre ne s'était manifesté de nouveau; lorsque, dis-je, tous ces faits se sont passés sous mes yeux, n'ai-je pas dû considérer ces malades comme ayant été guéris par l'action des eaux dont ils avaient fait usage, et qui avaient entretenu constamment leur urine à l'état alcalin?

Vous me direz sans doute que, pour avoir la certitude que ces malades avaient la pierre et qu'ils ne l'ont plus, il aurait fallu les sonder avant le traitement et les sonder encore après. C'est effectivement ce que je voudrais qui fût toujours fait, et par un chirurgien capable et bien connu; mais malheureusement les malades redoutent souvent une semblable exploration, et arrivent presque toujours sans s'y être soumis. Je n'attache même pas alors moi-même une grande importance à les sonder, parce que je sens parfaitement que, pour convaincre les incrédules et les contradicteurs de la médication que j'emploie, il faudrait que la présence de la pierre fût constatée par un

autre que par moi. Cependant quelques-uns avaient été sondés, et vous savez très bien que M. Leroy-d'Etiolle, lui-même, que vous ne récuserez pas, avait constaté la présence de la pierre chez M. de Longperier qui a été guéri à Vichy, en 1836, et qui, depuis, n'a plus éprouvé aucun symptôme de pierre. D'ailleurs, je vous le demande, les noyaux et les débris que les malades ont rendus et que je possède, et qui, comme vous pouvez vous en assurer, ne ressemblent en rien à de simples graviers, ne sont-ils pas une preuve irrécusable qu'ils avaient la pierre? puis, croyez-vous que le cathétérisme puisse toujours donner la certitude qu'un malade a ou n'a pas la pierre? Je suis persuadé que Montaigne, dont l'opinion sur cette maladie paraît être pour vous d'un grand poids, ne le croirait pas, car il dit (liv. II, chapitre 37). « Dernierement, « à Paris, un gentilhomme feut taillé par l'ordonnance des « medecins, auquel on ne trouva de pierre non plus à la « vessie qu'à la main ; et là mesme, un evesque qui m'estoit « fort amy, avoit ésté instamment solicité, par la plus-« part des medecins qu'il appeloit à son conseil, de se faire « tailler ; i'aydois moy-mesme, soubs la foy d'aultruy, à le « luy suader : quand il feut trespassé, et qu'il feut ouvert, « on trouva qu'il n'avoit mal qu'aux reins. » Je pourrais vous citer d'autres chirurgiens, probablement plus habiles que ceux du temps de Montaigne, à qui pareille chose est arrivée. Je pourrais aussi vous en nommer, sans en excepter le plus célèbre et sans aucun doute le plus capable des temps modernes, qui, malgré des explorations plusieurs fois répétées, n'ont rien trouvé chez des malades qui avaient cependant dans la vessie des calculs d'un très gros volume. Aussi je vous avoue que je suis

tout aussi convaincu qu'un malade n'a plus la pierre, quand, après un traitement plus ou moins long, il a rendu un ou plusieurs noyaux ou débris de calcul, que tous les symptômes de la pierre ont en même temps disparu, et que long-temps après ils ne se sont plus montrés, que lorsque sa guérison a été constatée par le cathétérisme.

Mais vous voulez toujours que je me sois fait illusion, et vous croyez que ce qui a pu m'entretenir dans l'erreur, c'est qu'il arrive, dites-vous, fort souvent que certains calculs, la plupart d'acide urique ou d'urate d'ammoniaque, et un petit nombre de phosphate terreux et d'oxalate calcaire, se morcellent, se rompent spontanément dans la vessie, sans que les malades aient été soumis à aucun traitement, et que les éclats, qui n'ont pas trop de volume, peuvent ensuite être expulsés avec l'urine.

Je savais tout cela, monsieur, parfaitement bien, car c'est un phénomène que j'ai quelquefois observé; et ensuite M. le professeur Jules Cloquet, qui l'a surtout particulièrement étudié, m'a souvent montré, dans sa belle collection de calculs urinaires, un grand nombre d'échantillons qui sont la preuve de cet effet, et d'autres qui démontrent que la même cause ne brise pas toujours les calculs, mais les use, les corrode et les détruit, précisément comme le fait le traitement alcalin. Mais ce que vous paraissez ignorer complètement, monsieur, c'est la cause de ce phénomène; car j'aime à penser que vous ne croyez pas sérieusement, quoique vous l'imprimiez, que les contractions de la vessie, quelque énergiques que vous les supposiez, puissent briser des pierres. Ce serait là, ce me semble, un bien grand tour de force de la part de cet

organe, et je doute fort que vous trouviez beaucoup de médecins de foi assez robuste pour accepter votre explication.

Si vous aviez mieux observé toutes les circonstances qui accompagnent ce phénomène, vous auriez vu qu'il ne se manifeste jamais que quand l'urine, par suite d'une maladie encore peu connue, devient ammoniacale, et vous auriez compris que le carbonate d'ammoniaque, dont l'urine se trouve alors chargée, opère, dans ce cas, la destruction du calcul, tout justement comme le ferait l'eau de Vichy (1); et, si tous les malades qui ont ainsi rendu des débris de calculs, se sont crus guéris et ne l'ont pas toujours été en effet, cela prouve seulement que tout le calcul n'avait pas été expulsé, et que la maladie qui avait rendu l'urine ammoniacale, n'avait pas duré assez long-temps pour tout détruire. Ainsi, monsieur, vous voyez que l'on n'a rien à apprendre à ce sujet, et que l'observation est tout-à-fait en faveur du traitement alcalin; et vous ne devez plus vous étonner si, comme vous le dites, plusieurs malades chez qui vous avez observé la fragmentation spontanée, et qui ont ensuite employé divers moyens, *notamment des substances alcalines*, *ont continué de rendre des pierres*.

En cherchant à expliquer comment se détruisent les

(1) La fragmentation spontanée des calculs urinaires dans la vessie, que l'on observe quelquefois, n'est autre chose que l'effet que l'urine alcaline exerce sur la matière animale que renferment les calculs, et qui commence toujours par se gonfler, se boursoufler, avant de se dissoudre. Si alors les calculs ne sont pas également compactes dans toute leur épaisseur, l'on conçoit qu'ils se trouvent pénétrés inégalement par le liquide alcalin, et que le gonflement partiel de la matière animale, qui en résulte, doit nécessairement amener quelquefois leur rupture.

calculs d'acide urique, lorsqu'ils se trouvent baignés dans de l'urine rendue alcaline, au moyen des eaux de Vichy, j'ai dit qu'avant de se dissoudre, les couches dont ils se composent passaient successivement, en se combinant avec la soude qu'ils trouvent alors dans l'urine, à l'état d'urate alcalin, d'où il résultait une couche blanche, très douce au toucher; mais vous ne voulez pas non plus de cette explication. Vous pensez que cette couleur blanche ne peut pas tenir à une action exercée par les eaux sur la croûte extérieure de ces calculs; « car, dites-vous, « on ne conçoit pas comment une masse brune ou rouge « d'acide urique produirait un urate de potasse ou de « soude blanc : que deviendrait, ajoutez-vous, la matière « colorante, au milieu d'une substitution qui ne pourrait « se faire que molécule à molécule? »

En vérité, monsieur, je ne me serais jamais attendu à une semblable objection, et je m'étonne surtout qu'elle vienne d'un homme aussi éclairé que vous. Ignorez-vous donc qu'avec de l'huile jaune on fait tous les jours du savon blanc; que l'encre et l'alcali donnent du jaune, et que, dans mille et mille combinaisons chimiques, le composé n'a pas la couleur des composans?

Vous ajoutez que j'ai fait un effrayant tableau de l'affection calculeuse, de l'incertitude et des dangers des moyens curatifs, même les plus nouveaux; et, à cette occasion, vous voudriez nous persuader que la lithotritie est la chose la plus innocente du monde. Je veux, monsieur, éviter de comparer l'action des dissolvans chimiques à la lithotritie : j'aurais beaucoup trop d'avantages. Je veux seulement vous rassurer sur le sort des malades que vous craignez de voir perdre leur temps, en essayant

de se guérir par l'usage des boissons alcalines, et s'exposer à ce que leurs calculs, au lieu de se détruire, augmentent de volume, ce qui rendrait, ajoutez-vous, la lithotritie difficile, incertaine ou impossible. Vous pouvez vous rassurer complètement à cet egard : la théorie et la pratique sont là pour démontrer de la manière la plus évidente que, si les malades ne guérissent pas toujours, ce qui n'arrivera, j'espère, que dans un très petit nombre de cas, ils ne peuvent au moins que voir leur état s'améliorer, et jamais leurs calculs augmenter de volume.

Vous terminez votre longue réfutation en citant une dame auprès de laquelle vous avez été appelé, l'hiver dernier, et chez qui vous avez reconnu l'existence d'une pierre, quoique, dites-vous, elle eût été à Vichy; et vous ajoutez que vous avez alors trouvé son état général trop mauvais pour vous permettre de recourir à aucun moyen chirurgical. Quoique vous ne nommiez pas cette dame, il ne m'est pas difficile de la reconnaître dans la personne de madame la comtesse de la T. M. qui effectivement était venue à Vichy; mais ce que vous négligez de dire, c'est que cette dame avait 77 ans, que son état général, que vous avez trouvé trop mauvais pour vous décider à l'opérer, avait presque toujours été le même depuis plusieurs années; que, lorsqu'elle vint à Vichy, M. le docteur Lebreton, son médecin depuis vingt ans, m'écrivait qu'elle était extrêmement irritable et très sujette aux inflammations ; qu'il lui supposait, indépendamment de sa maladie calculeuse, une affection grave, peut-être organique, des reins et de la vessie, et que, par conséquent, il ne comptait nullement sur une guérison, mais qu'il désirait seulement que j'essayasse l'usage des eaux

avec beaucoup de ménagemens, pour tâcher de lui procurer un peu de soulagement. J'ajouterai qu'à Vichy, elle fut constamment si souffrante qu'elle put à peine goûter de l'eau, et que je fus forcé de me borner à lui faire prendre quelques bains; et M. Lebreton vous dira que de même, à Paris, son état de souffrance habituelle et son excessive irritabilité s'opposèrent toujours à ce qu'elle pût faire usage d'eau de Vichy. Ainsi, monsieur, vous voyez que le fait que vous rapportez, le seul que vous ayez à citer, ne peut rien prouver contre l'efficacité des eaux de Vichy; mais c'est ainsi qu'on écrit l'histoire.

Je n'ai plus, monsieur, qu'à vous faire une proposition. Si vous l'acceptez, ce sera un sûr moyen de résoudre la question dont nous nous occupons, et en même temps une occasion pour vous d'acquérir la preuve de l'action des eaux de Vichy sur les calculs urinaires.

Comme vous voyez un grand nombre de calculeux, adressez-m'en quelques-uns, de ceux même, si vous voulez, chez lesquels vous n'osez pas tenter une opération, pourvu toutefois qu'ils soient encore en état de supporter les eaux; et je n'excepte que les cas de calculs de phosphate et d'oxalate de chaux purs, qui sont rares et les seuls contre lesquels l'action des eaux de Vichy soit douteuse. Vous constaterez vous-même la présence de la pierre et vous prendrez son diamètre avant de commencer le traitement. J'aurai le soin de vous les renvoyer ensuite, pour que vous les sondiez de nouveau, et cela fait, je m'en rapporterai à vous pour proclamer le résultat.

Agréez, etc.

Ainsi, comme on voit, il ne dépend que de mon hono-

rable confrère, dont au reste je comprends jusqu'à un certain point l'incrédulité, puisqu'il n'a pas expérimenté par lui-même, de s'assurer que l'on peut guérir la pierre sans opération. Je dirai même que la science et l'humanité lui en font un devoir; car si, comme je ne puis en douter, d'après les faits que j'ai observés, l'expérience que je lui propose était concluante, il ne pourrait plus rester d'incertitude dans l'esprit de personne, et alors la médecine aurait atteint un immense résultat, puisqu'elle serait parvenue à substituer à la lithotomie et à la lithotritie, opérations qui ne sont pas seulement douloureuses, mais malheureusement encore, ainsi que ne le démontre que trop l'expérience, souvent mortelles, un traitement très simple, que la plupart des malades supportent avec la plus grande facilité, qu'ils peuvent suivre sans être obligés de garder le lit et même sans cesser de se livrer à leurs occupations habituelles, et qui a surtout le grand avantage de ne jamais les exposer à aucune espèce de danger.

En attendant que M. le docteur Civiale ou d'autres confrères qui, comme lui, se sont livrés d'une manière spéciale à la pratique de l'opération de la pierre, soit par la lithotomie, soit par le broiement, veuillent bien m'adresser, ainsi que je leur en fais la demande, et ce qui leur est facile, quelques calculeux chez lesquels ils auront parfaitement constaté la présence et le volume de la pierre, afin de donner à ces faits toute l'authenticité possible, je vais ajouter aux observations que j'ai déjà publiées, celles que j'ai recueillies depuis et qui, pour moi, sont tout-à-fait concluantes, comme elles le seront, je n'en doute pas, pour tous ceux qui voudront les apprécier sans prévention, en se rappelant les faits antérieurs, la théorie que

j'ai donnée et qui n'est véritablement, ce qui lui donne le plus grand poids, que le développement de l'opinion émise, dès l'année 1826, par l'un de nos plus savans chimistes, M. d'Arcet, sur la possibilité d'arriver à de semblables résultats, et qui voudront bien aussi ne pas oublier les expériences que nous avons faites, M. Chevallier et moi, et qui démontrent de la manière la plus évidente que les calculs urinaires se dissolvent ou se désagrègent, suivant leur nature, lorsqu'ils sont baignés dans un liquide alcalin, à la température ordinaire du corps et se renouvelant sans cesse, conditions dans lesquelles ils se trouvent dans la vessie, lorsque les malades prennent les eaux de Vichy. L'action de l'urine est même alors plus puissante que ne le serait l'eau de Vichy elle-même, en ce que la propriété dissolvante qu'elle a acquise par l'alcalisation, se trouve encore augmentée par la présence des divers sels qu'elle contient naturellement en dissolution.

Première observation. — M. Cham..., âgé de 58 ans, demeurant à Melun (Seine-et-Marne), arriva à Vichy, le 15 juillet 1837, avec tous les symptômes de la pierre. Il s'était aperçu, en 1829, pour la première fois, qu'il rendait des graviers de couleur rouge, et ces graviers avaient beaucoup augmenté en nombre et en volume pendant les années suivantes. Mais depuis trois ans surtout, avant de venir à Vichy, tous les symptômes de la pierre s'étaient manifestés chez ce malade, et en même temps une hématurie qui cependant ne paraissait pas être uniquement l'effet de la présence d'un calcul dans la vessie ; car, quoique le malade urinât souvent du sang à la suite de la marche ou d'un exercice pris en voiture, l'hémorrhagie se renou-

velait en outre, et indépendamment de tout exercice, à-peu-près périodiquement tous les mois, et il rendait alors non-seulement de l'urine sanguinolente, mais encore avec des caillots allongés, me disait-il, comme des sangsues. Outre cette coloration fréquente de l'urine par du sang, on y remarquait aussi habituellement un nuage muqueux qui se déposait au fond du vase.

M. Cham... n'avait pas été sondé, ce que j'ai beaucoup regretté; mais les douleurs qu'il éprouvait depuis si longtemps à la vessie et le long du canal de l'urètre, à la suite de la marche ou des secousses d'une voiture, même très douce, et les interruptions dans le jet d'urine qu'il remarquait de temps en temps, me laissaient peu de doutes sur la présence d'un calcul, et l'on verra par le résultat que je ne m'étais pas trompé.

Je lui fis commencer le traitement par six verres d'eau en boisson, et un bain par jour. La quantité d'eau en boisson fut graduellement augmentée jusqu'à douze à quinze verres par jour, tant à jeun qu'aux repas. Le 20 juillet, dans une promenade en voiture qu'il fit au château de Randan, à trois lieues de Vichy, il urina un peu de sang rouge et liquide. Le même accident lui arriva encore au commencement d'août, pour avoir été en voiture à Cusset, à une demi-lieue de Vichy. Néanmoins, le traitement était continué avec activité, lorsque, le 12 août, c'est-à-dire, le vingt-huitième jour de l'usage des eaux, étant au bain, et voulant uriner, il sentit un corps étranger s'engager dans le canal. C'était le noyau de sa pierre qu'il rendit après quelques efforts et avec d'assez vives douleurs. Ce noyau, d'un gris jaunâtre, de forme aplatie, ovalaire, ressemble assez bien à une lentille; il est seule-

ment beaucoup plus gros. L'on aperçoit sur un de ses côtés un noyau central plus petit, d'une couleur rouge plus marquée, et d'une texture plus dense que le reste qui présente un aspect un peu poreux. Enfin, en examinant ce noyau avec un peu d'attention, il est impossible de ne pas reconnaître qu'il a été soumis à une action dissolvante. (1)

Après l'expulsion de ce noyau, tous les symptômes que le malade éprouvait auparavant, ont disparu. Il a de suite marché et supporté la voiture sans souffrir, et il a uriné librement. Le 14 août il a quitté Vichy. Je l'ai revu le 20 du mois dernier (mars 1838), et il m'a dit qu'il continuait à être très content de sa santé, que deux ou trois fois seulement, depuis son retour de Vichy, il s'était aperçu que son urine était légèrement teinte de sang, mais que cela était toujours arrivé à la suite de contrariétés ou d'une émotion vive, et non par l'effet d'une secousse mécanique quelconque.

Ainsi, ce malade n'avait pas été sondé, il est vrai, mais il accusait depuis plusieurs années tous les symptômes rationnels de la pierre. Il a été soumis à l'alcalisation, et le vingt-huitième jour du traitement, il a rendu un noyau dont l'aspect annonce évidemment qu'il a appartenu à un calcul plus volumineux. Depuis, tous les symptômes de la pierre ont disparu, et le malade se porte bien. Or, maintenant je le demande à tout médecin de bonne foi, ce malade n'avait-il pas une pierre dans la vessie, et n'en a-t-il pas été guéri par l'action des eaux de Vichy?

(1) D'après l'analyse qui en a été faite par M. Lassaigne, il est composé d'acide urique combiné à des traces d'ammoniaque.

Deuxième observation. — M. Valerix, âgé de cinquante-six ans, demeurant à Gannat (Allier), me fut adressé par M. le docteur Boudant, le 16 juillet 1837. Depuis longtemps ce malade rendait des graviers, et son urine déposait habituellement un sédiment rouge très abondant; mais, depuis près de deux ans, il éprouvait en outre des douleurs vives à la vessie et le long de la verge, surtout lorsqu'il finissait d'uriner, et le jet d'urine était souvent interrompu. La voiture augmentait beaucoup ses souffrances et déterminait des envies très fréquentes d'uriner. Mais même pendant la nuit, et par conséquent, sans avoir été secoué, il était obligé d'uriner, me disait-il, jusqu'à trente ou quarante fois, et toujours avec de vives douleurs.

J'invitai mon confrère, M. le docteur Boudant, a venir voir ce malade à Vichy, avant de commencer le traitement, afin d'en explorer ensemble la vessie. Il nous fut acile de reconnaître la présence d'un calcul qui nous sembla être d'un petit volume.

Le malade supportant facilement l'eau en boisson, le traitement fut poussé avec activité, et, le 6 août, étant au bain, il rendit, en urinant et avec douleur, un corps étranger qui tomba au fond de la baignoire. Malheureusement, il eut la maladresse, en voulant le saisir, de lever la soupape de la baignoire, de sorte qu'il s'échappa et fut perdu.

Aussitôt après l'expulsion de ce corps étranger, qui était sans aucun doute le noyau de son calcul, les douleurs habituelles qu'il éprouvait à la vessie et le long de la verge, se calmèrent, et il n'urina plus que rarement. Cependant, comme il éprouvait encore un peu de sensibilité au péri-

née après les secousses de la marche ou de la voiture, et qu'il souffrait encore un peu le long du canal, après avoir uriné, je l'engageai à continuer le traitement. Lorsqu'il partit de Vichy, le 26 août, il n'avait rendu aucun autre débris de calcul, et son état s'améliorait chaque jour. Je lui conseillai néanmoins de continuer chez lui l'usage des alcalis, dans la crainte qu'il n'y eût encore un reste de calcul dans la vessie; mais j'appris bientôt qu'il ne souffrait plus, quoiqu'il n'eût rien rendu depuis son départ.

M. le docteur Boudant a eu l'obligeance de me donner dernièrement (22 mars 1818) des nouvelles de ce malade. Il me dit que depuis son retour de Vichy, tous les symptômes qu'il éprouvait ont disparu, qu'il se plaint seulement encore parfois de quelques légères douleurs dans la région des reins, à la suite desquelles son urine est fortement chargée d'acide urique; mais ces symptômes n'ont aucun rapport avec la présence d'un calcul dans la vessie; ils montrent seulement que les reins sécrètent beaucoup de matière propres à en former un nouveau, et c'est une disposition très facile à combattre. Mais ce malade est obligé de se livrer à un travail pénible, et il a négligé de faire usage de boissons alcalines, depuis le mois d'août dernier.

Troisième observation. — M. Chaumont, âgé de cinquante-quatre ans, demeurant au Theil, canton de Monet-aux-Moines (Allier), vint à Vichy le 8 août 1837. Depuis long-temps il rendait de petits graviers d'acide urique, et six mois avant son arrivée à Vichy, il avait eu une colique néphrétique très violente dont le point de départ était dans le rein droit. Cette colique avait été suivie d'une

aut trois mois après. A dater de l'époque où il avait eu sa première colique, il commença à éprouver, surtout à cheval et en voiture, des douleurs dans la vessie, des envies fréquentes d'uriner, de la chaleur, de la cuisson le long de la verge, particulièrement à l'extrémité, et il se plaignait aussi d'une sensation de picotement vers le fondement. Le jet d'urine était souvent interrompu. Je sondai ce malade à son arrivée, et l'extrémité de la sonde rencontra de suite un corps dur dont le choc ne pouvait laisser aucun doute sur la présence d'un calcul.

Je prescrivis de suite huit à dix verres d'eau et un bain par jour, et la dose d'eau en boisson fut ensuite graduellement augmentée jusqu'à vingt verres environ par jour. Le malade ne tarda pas à se trouver soulagé. Après une vingtaine de jours de traitement, il éprouvait déjà si peu de douleurs, si peu de gêne, même à la suite de fortes secousses, qu'il se croyait guéri. Néanmoins, comme il n'avait senti passer ni noyau, ni aucun débris de calcul, je doutais qu'il fût entièrement débarrassé, et je l'engageai, par conséquent, à continuer le traitement. Il resta à Vichy jusqu'au 6 septembre, époque où ses affaires l'obligèrent à partir, et déjà il avait senti deux fois comme un corps étranger qui avait voulu s'engager dans le canal de l'urètre au moment où il urinait; mais après quelques douleurs assez vives, ce corps retombait dans la vessie. Il me promit de continuer chez lui, et avec la même activité qu'à Vichy, l'usage des boissons alcalines, et il le fit avec exactitude. Presque chaque fois qu'il voulait uriner, le noyau de sa pierre s'engageait dans le canal, et y déterminait des douleurs si vives qu'il était obligé de se faire sonder ou de se sonder lui-même, afin de le repousser

dans la vessie. Enfin, le 23 septembre, quarante-sixième jour du traitement, environ deux heures après avoir dîné comme à l'ordinaire, il éprouva subitement une douleur vive dans le canal de l'urètre, une sorte de déchirement. Il voulut uriner : deux ou trois gouttes de sang sortirent; puis, les efforts qu'il fit chassèrent le corps étranger avec une telle force, qu'en s'échappant du canal, il alla frapper contre la muraille.

Ce noyau de calcul, d'un blanc jaunâtre, d'une forme conique et de la grosseur d'une aveline, offre, sur une grande partie de sa surface, de petites cellules qui paraissent évidemment un effet du traitement. M. Lassaigne, qui en a fait l'analyse, l'a trouvé composé d'acide urique combiné à des traces d'ammoniaque et à une petite quantité de soude à sa surface. (1)

. Chaumont fut de suite très sensiblement soulagé, et depuis il n'a plus rendu ni noyau ni aucun débris de pierre. Il m'écrivait, le 17 mars dernier, que sa santé était excellente, et qu'il se sentait plus fort et plus vigoureux qu'il n'aurait jamais osé l'espérer. Il me disait cependant que les voitures dures le faisaient encore souffrir; mais, ajoutait-il, à un degré supportable, et jamais sans un voyage un peu long. Il croyait aussi qu'un corps étranger venait encore, mais, disait-il, infiniment moins qu'autrefois, s'opposer au jet d'urine.

(1) L'existence de cette petite quantité de soude que M. Lassaigne a trouvée à la surface de ce noyau de pierre, est une conséquence toute naturelle du traitement qui a été employé ; car, lorsque les calculs d'acide urique sont baignés dans un liquide qui contient de la soude en dissolution, leurs couches commencent toujours par passer successivement à l'état d'urate de soude, avant de se dissoudre.

Ces derniers symptômes pourraient faire croire qu'il existe un second calcul dans la vessie. Ce qui devrait cependant en éloigner la pensée, c'est que le noyau rendu ne présente aucune facette.

Pour acquérir plus de certitude à cet égard, j'avais écrit au malade pour l'engager à se faire sonder par un chirurgien distingué des environs que je lui désignais ; mais il se trouve trop bien pour en sentir la nécessité, et il ne l'a pas fait.

Dans tous les cas ce malade reviendra à Vichy pendant la saison prochaine, et s'il a un second calcul, comme il ne peut être que très petit, il est probable qu'il ne résistera pas long-temps à l'action du traitement.

Quatrième observation.—M. Larigaudie, âgé de soixante-deux ans, demeurant à Usson, près d'Issoire (Puy-de-Dôme), arriva à Vichy le 5 août 1837. Il avait eu, il y avait dix ans, de violentes coliques néphrétiques, à la suite desquelles il avait rendu des graviers en assez grande quantité. Depuis environ deux ans, il n'en rendait plus, mais depuis cette époque, il ne pouvait plus monter à cheval ou aller en voiture sans éprouver des douleurs à la vessie, le long de la verge et vers l'anus, et sans uriner alors quelquefois un peu de sang. Le jet d'urine était fréquemment interrompu. Tous ces symptômes augmentaient chaque jour, et étaient devenus insupportables. M. Larigaudie se fit alors sonder par M. le docteur Montéloy, son neveu, médecin à Sauxillanges, qui acquit la certitude qu'il existait dans la vessie un calcul de moyenne grosseur. C'est après que le malade en fut con-

vaincu, que, redoutant une opération, il prit le parti de venir à Vichy.

Il souffrit cruellement pendant la route, quoique voyageant dans une voiture bien suspendue. A chaque instant il était obligé de descendre pour uriner, et son urine était alors fréquemment colorée par du sang.

Je mis aussitôt ce malade à un traitement fort actif qu'il supporta parfaitement; aussi son urine, qui était acide auparavant, devint-elle promptement très alcaline. Le 14, M. le docteur Civiale, qui passait à Vichy, en se rendant en Auvergne, m'ayant fait l'honneur de venir me voir, et m'ayant dit qu'avant son départ de Paris, le fils de M. Larigaudie lui avait parlé de l'inquiétude que lui donnait l'état de son père, je le conduisis auprès du malade. Ce chirurgien, qui ne croit pas que l'on puisse guérir la pierre, autrement que par une opération, lui en parla de suite comme du seul moyen capable de le débarrasser, et lui dit que, s'il voulait se rendre à Paris, il pourrait la lui pratiquer dans une douzaine de jours, époque à laquelle il comptait y être lui-même. Cette proposition faite ainsi *à mon nez et à ma barbe*, et sans plus de précautions oratoires, à un malade confié à mes soins et auquel je croyais, en mon âme et conscience, pouvoir éviter l'opération qu'on lui offrait comme le seul moyen de guérison, me parut, je l'avoue, fort étrange ; cependant, plein de ma conviction, et presque certain d'atteindre au succès que je poursuivais, je crus devoir me borner à répondre à mon honorable confrère que j'espérais pouvoir lui éviter la peine de pratiquer l'opération qu'il venait de proposer, et le malade, prenant lui-même la parole, lui dit que depuis neuf ans qu'il se plaignait, d'abord de la gravelle et ensuite de la

pierre, il n'avait jamais moins souffert que depuis qu'il était à Vichy, qu'il allait chaque jour de mieux en mieux, qu'il reprenait de l'appétit, de la gaîté, et qu'il désirait continuer le traitement qu'il avait si heureusement commencé. Le 20, ce malade vint m'annoncer qu'il croyait avoir rendu des parcelles, des débris de calculs, mais qu'il sentait encore un corps étranger qui venait de temps en temps interrompre momentanément le jet d'urine. Je l'engageai à recueillir, en urinant sur un linge, tous le débris qu'il rendrait dorénavant; mais ne pouvant guère user de cette précaution que chez lui, il arriva qu'il en perdit beaucoup en urinant, soit au bain, soit dans ses promenades. Cependant le 28, il m'en apporta plusieurs parcelles dont quelques-unes étaient assez volumineuses. Tous ces débris étaient d'une couleur blanche et d'une consistance très molle à leur sortie de la vessie, mais ils reprenaient la dureté ordinaire d'une pierre vésicale en se desséchant (1). Plusieurs présentent un côté lisse, celui évidemment qui faisait partie de la surface extérieure de la pierre, tandis que le reste offre tout-à-fait l'aspect d'une partie brisée et séparée d'un morceau plus gros. Ils ressemblent enfin assez bien à de petites esquilles. Après en avoir rendu ainsi une assez grande quantité, il se trouva beaucoup mieux, et il me dit qu'il pouvait sauter d'une grande élévation sur le sol, sans éprouver de douleurs, tandis qu'au-

(1) D'après l'analyse qui en a été faite par M. Lassaigne, ces débris sont composés d'acide urique combiné à des traces d'ammoniaque et à une petite quantité de soude. La couleur blanche de ces débris est due à la combinaison de cette petite quantité de soude à l'acide urique qui constituait le calcul. C'est un état, comme je l'ai déjà dit, par lequel passent les calculs d'acide urique avant de se dissoudre.

paravant il pouvait à peine marcher sans souffrir. Le 2 septembre ayant fait une longue course en voiture, sans éprouver de douleurs, il se crut guéri et voulut partir quelques jours après, ce que je vis avec peine, parce que je n'étais pas persuadé qu'il fût entièrement débarrassé.

Le jour de son départ de Vichy, il alla coucher à Clermont, et il fit ce trajet sans souffrir. Cependant, le jour suivant, en achevant son voyage, il ressentit quelques légères douleurs, et le lendemain de son arrivée, il rendit encore un débris de calcul qu'il m'a envoyé. Il m'écrivait le 31 octobre, qu'il ne ressentait plus de douleurs à la vessie que lorsqu'il montait à cheval, ou qu'il éprouvait de fortes secousses dans une voiture; encore ces douleurs étaient-elles très peu sensibles, et se dissipaient-elles aussitôt qu'il cessait ces exercices.

Le 8 du mois dernier (mars 1838), il écrivait à son fils qui m'a communiqué sa lettre : « Je continue à faire usage « de bi-carbonate de soude, et je me trouve mieux de jour « en jour. Voilà deux ou trois voyages que je fais à che- « val, et j'ai à peine souffert. J'ai fait aussi, cet hiver, deux « voyages en voiture, et il en a été de même. Je remarque « que c'est surtout lorsque le temps veut changer, que j'é- « prouve quelques douleurs qui, du reste, durent tout au « plus une seconde. Je marche toute la journée, soit dans « ma maison, soit dans mon jardin, et plus je prends « d'exercice, mieux je me trouve le soir. J'ai beaucoup « d'appétit : je déjeune, dîne et soupe, ce que je ne faisais « pas depuis près de quinze ans. »

J'ai reçu moi-même la lettre suivante de M. le docteur Montéloy, en date du 28 mars : « Je viens, monsieur, vous « faire part de l'état de M. Larigaudie. Sa santé est mainte-

« nant on ne peut plus satisfaisante. Il n'éprouve plus au-
« cune difficulté pour uriner; il supporte facilement l'exer-
« cice du cheval et de la voiture. Son appétit est excel-
« lent, et il a repris son embonpoint ordinaire. Enfin, je
« ne l'ai jamais vu aussi bien portant. Depuis long-temps
« il ne rend plus de débris de calculs. Je ne l'ai pas sondé
« de nouveau, parce qu'il répugne à cette opération; mais
« je puis vous certifier que lorsque je l'ai sondé, l'année
« dernière, il y avait un calcul dans la vessie, ainsi que
« j'eus l'honneur de vous l'écrire, à l'époque de son
« voyage à Vichy. »

Je regrette que ce malade n'ait pas été sondé après son traitement. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'il avait, depuis plusieurs années, tous les symptômes rationnels et bien caractérisés de la pierre ; que la présence de cette pierre dans la vessie, a d'ailleurs été constatée par la sonde, avant le traitement ; que le malade a été d'abord immédiatement soulagé par l'usage des eaux de Vichy, qu'ensuite il a rendu successivement, sous l'influence du traitement, un grand nombre de fragmens d'un calcul urinaire; que, depuis, tous les symptômes qu'il éprouvait ont disparu, et qu'enfin, ainsi que me l'écrit son médecin, il ne s'est jamais mieux porté qu'aujourd'hui.

Or, je le demande encore ici à tout homme de bonne foi, ce malade n'avait-il pas la pierre, et ne peut-on pas dire maintenant qu'il a été guéri par le traitement qui a été employé?

C'est un cas, comme on voit, dans lequel le calcul a été détruit, en partie par dissolution, et en partie par désagrégation.

Cinquième observation. — M. Dubar, lieutenant-colonel, âgé de 63 ans, demeurant à Paris, rue de Tournon, n. 2, souffrait depuis long-temps de la vessie, et avait rendu plusieurs fois des graviers d'acide urique, lorsqu'il vint à Vichy, le 6 août 1837. Depuis trois ans, ses souffrances étaient devenues très vives ; elle se propageaient jusqu'à l'extrémité de la verge, et il avait la conscience de l'existence d'un corps étranger dans la vessie, qui venait de temps en temps s'opposer momentanément à l'excrétion de l'urine. Enfin, il urinait très fréquemment du sang; et il n'était pas nécessaire, pour cela, qu'il allât en voiture; il lui suffisait de marcher pendant quelques minutes, et quoiqu'il eût toujours la précaution, me disait-il, de marcher très lentement.

Jamais M. Dubar n'avait voulu consentir à se faire sonder, et, malgré toutes mes instances, je ne pus moi-même l'y déterminer. Il fallut donc commencer le traitement sans autre preuve de l'existence d'un calcul dans la vessie, que les symptômes que le malade accusait, mais qui, il est vrai, étaient tellement caractérisés, qu'ils ne laissaient aucun doute dans mon esprit.

Le 16, dixième jour de son traitement, M. Dubar vint m'annoncer que depuis trois ou quatre jours, il rendait une grande quantité de petites écailles calculeuses de couleur blanche, et que déjà il n'urinait plus de sang après avoir marché, comme cela lui arrivait presque toujours auparavant. Je l'engageai à uriner sur un tamis de mousseline, afin de recueillir à l'avenir tous les débris de sa pierre, et il le fit toutes les fois qu'il ne fut pas obligé d'uriner hors de chez lui. Ce malade buvait alors jusqu'à vingt-cinq et quelquefois vingt-sept verres d'eau minérale

par jour, et il supporta cette dose avec la plus grande facilité jusqu'à la fin de son traitement. Bientôt il put me donner une assez grande quantité des écailles qu'il rendait chaque fois qu'il urinait, et il remarquait qu'en même temps son état s'améliorait de jour en jour.

Le 26, il me disait qu'il croyait que son calcul était entièrement détruit, que du moins il n'en éprouvait plus la sensation, et qu'il ne rendait presque plus d'écailles. Le 4 septembre, il pouvait sauter d'une grande hauteur, et se donner ainsi de fortes secousses, sans éprouver la moindre douleur. C'est alors qu'il quitta Vichy.

Cependant, comme je n'avais pas encore la certitude, malgré la cessation de tous les symptômes rationnels de la pierre, que la vessie fût entièrement débarrassée, je conseillai au malade de continuer chez lui l'usage des boissons alcalines, et il a effectivement encore rendu de temps en temps, sous l'influence de ce traitement, quelques petites écailles de pierre qu'il m'a remises; mais depuis plusieurs mois, il n'en rend plus, et non-seulement il n'a plus uriné de sang depuis Vichy, mais encore il marche avec la plus grande facilité, et supporte les voitures les plus dures, sans éprouver aucun des autres symptômes de la pierre dont il se plaignait auparavant.

L'analyse que M. Lassaigne a faite des écailles de pierre rendues par ce malade, a montré qu'elles étaient composées d'acide urique, combiné à des traces d'ammoniaque et à une petite quantité de soude.

Voilà donc encore un malade chez qui il est évident que la pierre a été détruite, et par dissolution et par désagrégation.

Je n'ajouterai aucune réflexion aux observations que je

viens de rapporter, et qui sont les seules que j'aie eu l'occasion de recueillir, depuis celles que j'ai déjà publiées; je dirai seulement que, si ces observations sont encore peu nombreuses, je n'ai du moins rencontré jusqu'à présent aucun cas d'insuccès, et je demanderai aux médecins qui, après les avoir lues avec attention, croiraient encore pouvoir élever quelques doutes sur l'efficacité des eaux de Vichy contre la pierre, de vouloir bien m'expliquer ce qui s'est passé dans ces divers cas.

De la goutte.

En traitant de la goutte, dans mon dernier mémoire, je disais que j'avais observé les bons effets des eaux de Vichy sur un assez grand nombre de malades pour pouvoir parler avec plus d'assurance que je ne l'avais fait d'abord, de leur efficacité contre cette affection. Le nombre des goutteux ayant beaucoup augmenté à Vichy, pendant la saison dernière, et y ayant revu la plupart de ceux qui, les années précédentes, y avaient déjà pris les eaux, et qui tous étaient, pour les nouveau-venus, des exemples remarquables des bons effets du traitement, je crois maintenant pouvoir affirmer, sans crainte de tromper personne, qu'il est facile de triompher de cette maladie, je n'ose pas dire encore chez tous les malades, mais au moins dans le plus grand nombre des cas.

Mais, avant tout, il faut s'entendre sur ce que j'appelle guérir la goutte, et il faut surtout que les malades sachent bien à quelles conditions ils parviendront à se délivrer de cette cruelle affection.

Il n'est pas de goutteux qui n'aient le désir de se guérir; mais, pour cela, il est souvent nécessaire de changer ou du moins de modifier leur régime, et, dans tous les cas, il est indispensable qu'ils se soumettent à un usage fréquent, sinon habituel, soit d'eau de Vichy naturelle, soit d'une boisson alcaline artificielle, et c'est précisément là où se trouvera toujours, dans ce cas, le plus grand obstacle que la médecine aura à surmonter. En effet, beaucoup entreprennent le traitement, mais, comme il doit être nécessairement de longue durée, la plupart manquent de persévérance, se relâchent d'abord, et finissent par reprendre leur mauvais régime, et par négliger complètement l'usage des boissons alcalines. Pour ces derniers, il faudrait des remèdes comme on n'en trouve que dans les promesses du charlatanisme, c'est-à-dire qui les guérissent comme par enchantement, et sans qu'il fût nécessaire de leur imposer aucune privation. Malheureusement cela ne peut guère s'accorder avec la marche ordinaire de la nature, surtout dans le cas qui nous occupe, où l'on a à lutter contre une disposition presque toujours héréditaire, contre une cause qui renaît sans cesse et qui, si elle n'est pas combattue avec persévérance, et peut-être durant toute la vie, tendra toujours à se reproduire et à ramener les attaques dont on se croyait débarrassé.

Pour moi, je ne conçois pas la possibilité de combattre la goutte avec succès, si les moyens que l'on emploie ne sont pas tout à-la-fois curatifs et préservatifs; et c'est pour cela que je voudrais convaincre les malades de la nécessité, même lorsqu'ils ne souffrent pas, de rester sobres, d'éviter l'usage trop exclusif de la viande et de tous les alimens très azotés, de toutes substances trop exci-

tantes, et de s'abstenir particulièrement de vin pur, de liqueurs et en général de toutes boissons alcooliques, et enfin de faire un usage habituel, ou en se permettant tout au plus quelques courtes interruptions, sinon d'eau de Vichy naturelle, au moins d'eau ordinaire rendue plus ou moins alcaline, au moyen du bi-carbonate de soude.

En général, les goutteux qui se conforment rigoureusement et avec persévérance, et chez eux comme à Vichy, à cette règle de conduite, sont immédiatement préservés d'attaques. Quelques-uns seulement en éprouvent encore dans le courant de la première année de leur traitement, mais alors il est rare qu'elles soient vives et de longue durée, et j'ai la conviction, d'après ce que j'ai observé jusqu'à présent, qu'avec de la persévérance ils finiront toujours par se rendre complètement maîtres de la maladie. Ce qui surtout me donne cette confiance, c'est que je remarque que ceux qui n'ont plus d'attaques depuis plusieurs années se félicitent de plus en plus de leur état, qu'ils se fatiguent moins en marchant que dans le principe, et que leurs articulations acquièrent encore chaque jour plus de force et plus de souplesse. Quant aux goutteux qui ne suivront qu'imparfaitement le régime et le traitement, ils éprouveront sans doute plus ou moins de soulagement, mais il est plus que probable que, chez eux, les attaques finiront par se reproduire; et, à plus forte raison, ceux qui, après avoir passé un mois à Vichy, ne suivent plus ni régime, ni traitement, ne doivent pas s'étonner s'ils sont repris de la goutte.

Je crois encore devoir dire aux goutteux, afin qu'ils ne se fassent pas d'illusions, jusqu'où peut aller la puissance du traitement alcalin contre les désordres que la

goutte laisse dans les articulations et contre les concrétions qu'elle dépose quelquefois autour d'elles ou que l'on trouve sous la peau, chez certains malades, dans différentes régions du corps et particulièrement le long des membres et autour des mains et des pieds. Or, voici ce que mon expérience m'a appris jusqu'à présent :

Toutes les fois que les articulations ne sont qu'un peu tuméfiées, ou seulement raides et douloureuses dans les mouvemens un peu étendus, auraient-elles même déjà subi une certaine déviation ; lorsque enfin il n'y pas encore de très fortes altérations, il y a tout lieu d'espérer qu'elles reprendront leur état naturel et, à peu de chose près, mais avec le temps, toute la souplesse qu'elles avaient avant d'avoir été le siège de la goutte. Mais lorsque les surfaces articulaires ont été fortement altérées, corrodées, peut-être, par la maladie, qu'elles ont contracté de fortes adhérences, que les tendons des muscles qui les font mouvoir, sont rétractés, nodosés, et que les doigts, par suite, sont renversés et leurs diverses articulations, comme on l'observe quelquefois chez les anciens goutteux, ployées en sens opposés ; lorsque, dis-je, la goutte a amené de semblables désordres, les malades pourront peut-être gagner quelque chose, un peu plus de mobilité, par exemple, dans les articulations, mais, en général, ils ne doivent pas espérer d'obtenir jamais, sous ce rapport, une très grande amélioration. Tout ce qu'on peut leur promettre, dans ce cas, c'est qu'en suivant le traitement avec exactitude et persévérance, ils arriveront à ne plus avoir d'attaques.

Quant aux concrétions, j'en ai vu qui ont très sensiblement diminué de volume, et d'autres qui ont totale-

ment disparu. En général, la seule influence, lente, mais constante, du traitement en amène la diminution, et elles finissent ainsi quelquefois par s'effacer entièrement; mais cela est surtout arrivé lorsque, dans des attaques que les malades ont eues pendant l'action des eaux, ces concrétions ont participé à l'inflammation. Alors elles se ramollissent, et lorsque ensuite la crise est passée, la résorption, sans doute, s'empare de la matière qui formait la tumeur, car celle-ci s'affaisse et bientôt on est frappé de sa diminution et quelquefois de sa disparition totale. Mais il faut dire qu'en général ces concrétions diminuent très lentement et sont fort difficiles à faire disparaître complètement, à moins que, pendant une attaque de goutte, ou par suite d'une inflammation tout-à-fait locale, dont elles deviennent quelquefois le siège, il ne se forme une ou plusieurs ouvertures par lesquelles sort la matière tophacée qu'elles renferment; et encore, dans ce dernier cas, lorsqu'on ne fait rien pour aider la sortie de cette matière, met-elle beaucoup de temps à s'opérer, à cause de la disposition par cellules du tissu dans lequel elle est ordinairement déposée. Dans tous les cas, ce qu'il y a de certain, c'est qu'aussitôt que les malades sont soumis au traitement alcalin et qu'ils l'observent rigoureusement, l'on ne voit plus paraître de nouvelles tumeurs.

Cette difficulté, cette impossibilité même, dans le plus grand nombre des cas, de faire disparaître tout-à-fait les concrétions tophacées des goutteux, par la seule influence du traitement alcalin, est facile à concevoir. En effet, il n'en est pas ici comme dans le cas de calculs renfermés dans la vessie où ces corps étrangers se trouvent constamment baignés dans un liquide que l'action même des alcalis

rend toujours plus ou moins abondant, et qui se renouvelle sans cesse. Les concrétions tophacées ne peuvent au contraire se trouver en contact qu'avec une très petite quantité de sérosité, qui est celle qui est naturellement exhalée dans les aréoles du tissu où sont renfermées les concrétions, et qui, malgré l'alcalinité plus grande qu'elle acquiert par le traitement, ne peut agir que bien faiblement comme moyen dissolvant, à raison de son peu d'abondance.

Comme je l'ai déjà fait dans mon dernier mémoire, je ne rapporterai ici que les observations des malades qui ont suivi le traitement, sinon très rigoureusement, au moins avec une certaine exactitude, et qui depuis ont déjà subi l'influence d'au moins deux hivers; car je ne crois pas que des faits relatifs à des goutteux qui, après avoir commencé un traitement, le négligent ou même l'abandonnent ensuite tout-à-fait, soit pour suivre d'autres conseils, soit pour se livrer à leur goût pour les plaisirs de la table, puissent rien prouver, ni pour ni contre le traitement alcalin. Quand bien même alors ces malades n'auraient point eu d'attaques depuis long-temps, ces faits, pour moi, n'auraient aucune importance.

Je ne rappellerai non plus ceux dont j'ai déjà publié les observations, que pour dire que la plupart d'entre eux m'ont donné de leurs nouvelles et qu'ils se félicitent de plus en plus de leur état de santé. Plus tard, si, comme je l'espère, tous ces malades ne négligent pas tout-à-fait le régime alcalin, je donnerai la suite des observations qui les concernent, et qui seront alors beaucoup plus concluantes encore. Quant aux goutteux, en grand nombre, qui n'ont commencé à se soumettre au traitement que

pendant la saison de 1837, quelque amélioration qu'ils aient déjà obtenue, je crois devoir attendre encore au moins un an avant d'en parler.

Première observation. — M. Ballivet, âgé de 41 ans, d'un tempérament sanguin, demeurant à Liernais, près Saulieu (Côte-d'Or), était très goutteux depuis douze ans, et avait en même temps un calcul dans la vessie, lorsqu'il vint à Vichy pour la première fois, le 5 juin 1836. (1)

Il avait ordinairement deux et quelquefois trois attaques de goutte par an, et quelques-unes l'avaient retenu au lit pendant plus de trois mois. Les articulations des pieds seulement avaient d'abord été prises ; mais, depuis plusieurs années, toutes étaient successivement envahies, chaque fois qu'une attaque se déclarait, et cette maladie avait déjà déposé des concrétions autour de la plupart d'entre elles. La marche était même très gênée par deux de ces tumeurs, très volumineuses, situées derrière les talons et desquelles il sortait, par de petites ouvertures qui s'étaient faites naturellement, une grande quantité de matière blanchâtre et crayeuse. On voyait encore plusieurs concrétions très remarquables autour des doigts, une surtout, ayant son siège tout-à-fait à l'extrémité de l'indicateur de la main droite, dans laquelle on voyait, à travers la peau tendue, rouge et amincie, des espèces de petits graviers blanchâtres, contenus dans autant de cel-

(1) Ayant publié l'année dernière l'observation de ce malade comme calculeux, je ne m'en occuperai ici que sous le rapport de son affection goutteuse.

lules distinctes, et dont quelques-uns se faisaient quelquefois jour au dehors, lorsque la peau venait à s'enflammer. Il n'y avait que très peu de mobilité dans les articulations des pieds ; les genoux et surtout le gauche ne se fléchissaient non plus qu'avec une grande difficulté. Enfin, il ne marchait un peu qu'en s'appuyant sur deux cannes. Je pus mettre de suite ce malade à un traitement très actif.

Dès le 15 juin, la marche etait déjà beaucoup plus facile, et le 30, les articulations ayant gagné de la souplesse et étant moins douloureuses, il pouvait se promener sans le secours de ses cannes. Il aurait même évidemment marché encore avec beaucoup plus de facilité, si l'une de ses concrétions, située derrière le talon droit, et qui était presque grosse comme un petit œuf de poule, n'eût été enflammée et par conséquent douloureuse. Le 24 juillet, M. Ballivet allant de mieux en mieux, quitta Vichy pour rentrer chez lui.

Ce malade suivit avec exactitude le régime que je lui avais prescrit, et ne négligea pas non plus l'usage des boissons alcalines. Cependant il souffrit encore de la goutte pendant l'hiver ; seulement, l'attaque, si l'on peut appeler ainsi le ressentiment qu'il éprouva, fut très légère, en comparaison de celles qu'il avait eues les années précédentes.

Lorsqu'il est revenu à Vichy, le 29 mai 1837, son état était considérablement amélioré. Il marchait avec facilité, et sans avoir besoin de s'aider d'aucun appui. Ses concrétions avaient diminué du volume, tandis qu'avant il remarquait qu'elles augmentaient et se multipliaient de plus en plus. L'une de celles qui étaient ouvertes aux talons, s'était même presque entièrement vidée et un travail sembla-

ble se faisait dans l'autre. Il a suivi un traitement très actif pendant ce second séjour qu'il est venu faire à Vichy, et depuis son retour chez lui, il a continué à faire usage de boissons alcalines et à suivre scrupuleusement son régime. Aussi la goutte n'a-t-elle plus reparu, et le malade continue-t-il à se féliciter de son traitement. Dans une lettre que j'ai reçue de lui, le 5 mars dernier (1838), il me dit qu'il continue à aller parfaitement, qu'il n'a eu aucune atteinte de goutte cette année, qu'il n'a plus éprouvé de coliques néphrétiques, que son urine ne charie même plus jamais de sable rouge, et qu'il peut marcher trois et même quatre heures par jour, sans se fatiguer. Il m'a écrit encore, le 30 mars, qu'il se portait toujours très bien, que, comme maire de sa commune, il surveillait les ouvriers qui travaillaient aux chemins vicinaux, qu'il passait souvent six à sept heures près d'eux, et qu'il rentrait chez lui sans se trouver fatigué.

Ainsi, voilà un malade qui, indépendamment d'un calcul qu'il avait dans la vessie, lorsqu'il vint à Vichy en 1836, avait, chaque année, depuis douze ans, deux et souvent trois violentes attaques de goutte, dont les articulations des pieds et des genoux étaient déjà habituellement douloureuses et peu flexibles, et chez qui, par conséquent, la marche était très difficile. Cependant, déjà après très peu de jours de l'usage des eaux, il était manifestement mieux, et cette amélioration a depuis continué à faire des progrès. La goutte a reparu encore, il est vrai, dans le courant de l'hiver qui a suivi la première saison qu'il avait passée à Vichy, mais les douleurs n'ont plus ressemblé, ni sous le rapport de la violence, ni sous celui de la durée, à celles qu'il avait coutume de ressen-

tir dans ses autres attaques. Il y a eu même une telle différence, sous ce rapport, que le malade, que j'avais d'ailleurs prévenu qu'il pourrait encore éprouver quelque atteinte de goutte la première année, prit plus de confiance dans le traitement que je lui avais prescrit, et qu'il le continua avec une grande exactitude. Aussi, non-seulement il n'a plus souffert depuis, mais encore son état s'est tellement amélioré que maintenant il marche librement, et qu'il peut même supporter la fatigue.

Deuxième observation. — M. Perrain, membre du conseil général du département des Deux-Sèvres, demeurant à Chef-Boutonne, âgé d'environ 50 ans, d'une forte constitution et ayant un embonpoint considérable, était goutteux depuis quinze ans, lorsqu'il vint à Vichy, le 20 juin 1836. Ses attaques étaient vives, avec gonflement considérable des articulations, et se renouvelaient souvent plusieurs fois chaque année. Elles n'avaient cependant laissé aucune concrétion apparente. Depuis huit ans, il était aussi graveleux. Il avait des coliques néphrétiques qui se renouvelaient fréquemment, et qui étaient d'une violence dont il y a, je crois, peu d'exemples. Une avait duré soixante jours sans interruption, et une autre quarante-cinq jours. Il avait été, dans ces crises, m'a-t-il affirmé, vingt-deux jours sans uriner. Il avait rendu, et il rendait chaque jour encore beaucoup de graviers d'acide urique, dont quelques-uns étaient très gros et anguleux.

Je lui prescrivis immédiatement un bain et huit verres d'eau de la source des Célestins, mais son estomac supportait cette eau avec tant facilité, qu'il arriva promptement à en boire de 25 à 30 verres par jour.

Le lendemain de son arrivée, il aperçut encore quelques graviers, mais déjà ils étaient très petits, blancs et friables, et dès le troisième jour du traitement il n'en vit plus un seul. L'urine resta ensuite toujours parfaitement claire. Après environ cinq semaines de séjour, M. Perrain quitta Vichy.

Il emporta une provision d'eau, pour boire chez lui, et il en fit fréquemment usage. Il n'eut aucun ressentiment de ses coliques néphrétiques; c'est même à peine s'il rendit quelques petits graviers, et, quant à sa goutte, malgré un hiver très long et très rigoureux, il n'en souffrit que quelques jours et assez légèrement.

Lorsque ce malade est revenu passer un mois à Vichy, pendant la saison de 1837, sa santé était excellente. Il y a fait encore une grande consommation d'eau, et sans que son appétit en ait été aucunement dérangé.

Je viens de recevoir (2 avril 1838) une lettre de ce malade. Il me dit : « Je me félicite de plus en plus d'avoir « été prendre les eaux de Vichy. Vous m'avez vu au mois « de juin dernier, et vous avez pu juger par vous-même « de l'amélioration que j'avais éprouvée. Depuis cette « époque, je n'ai ressenti ni douleurs de goutte ni la « moindre atteinte de coliques néphrétiques. Mon urine « ne charie plus de sable. En un mot, je me porte comme « avant d'avoir été goutteux et graveleux. Je ne suis peut- « être pas toujours très scrupuleusement le régime, mais « je bois presque tous les jours deux bouteilles d'eau de « Vichy ou au moins deux bouteilles d'eau ordinaire, « dans chacune desquelles je fais dissoudre un gros de « bi-carbonate de soude. »

Lorsque M. Perrain vint prendre les eaux de Vichy, la

première année, ce n'était que dans le but de se guérir de sa gravelle. Il était même si éloigné de croire que l'on pût guérir la goutte par ce moyen, qu'il se défendait absolument de boire pour cette dernière maladie; mais en buvant pour sa gravelle, il a guéri sa goutte, et, pendant la saison dernière, il était un des plus grands partisans des eaux de Vichy, employées contre la goutte.

Troisième observation. — M. Hurt...., âgé de 51 ans, ancien directeur des contributions directes, demeurant à Paris, rue St.-Lazare, 36, était goutteux depuis 16 ans, lorsqu'il vint à Vichy, le 18 mai 1836. Son père ni sa mère n'avaient eu la goutte; cependant il a un frère goutteux comme lui. Ses attaques, d'abord assez éloignées, s'étaient ensuite rapprochées, et, depuis quelques années, il en avait souvent deux par an. Sans avoir la gravelle, son urine déposait quelquefois un sédiment briqueté. Les articulations des pieds conservaient un peu de sensibilité dans l'intervalle des attaques, surtout après un exercice un peu long; mais elles n'étaient entourées d'aucune concrétion apparente. Il était seulement resté au petit doigt de la main droite un gonflement assez prononcé de l'articulation de la première phalange avec la seconde, d'où il résultait qu'il ne pouvait être entièrement fléchi.

Ce malade prit régulièrement les eaux, en bains et en boisson, pendant six semaines, sans aucune circonstance qui mérite d'être notée. Rentré chez lui, il a suivi un régime convenable, et fait souvent usage d'eau de Vichy en boisson. Il est revenu à Vichy en 1837, où il a suivi le même traitement qu'en 1836, et il a toujours observé, depuis, le régime alcalin que je lui avais conseillé.

On voit dans ce malade un nouvel exemple du résultat que l'on peut obtenir, en se soumettant au régime et à l'usage, sinon continuel, au moins très fréquent des boissons alcalines; car depuis le jour où il a commencé son traitement, il n'a eu aucune attaque de goutte. Quant au gonflement qui occupait une des articulations du petit doigt de la main droite, il a diminué d'une manière sensible, et la flexion de ce doigt, sans être complète encore, se fait beaucoup mieux.

Quatrième observation. — Cette observation est, sous tous les rapports, une des plus intéressantes que j'aie recueillies.

M. de Fors...., âgé de 50 ans, demeurant au château de Kerjean, près de Landivisiau (Finistère), vint à Vichy le 10 juin 1836. Ce malade, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin-lymphatique, appartient à une famille dans laquelle, depuis plus de trois cents ans, on connaît des goutteux, et du côté des hommes et du côté des femmes. Son grand-père était mort de cette maladie à quarante ans; son père avait vécu beaucoup plus long-temps, quoiqu'il en eût été affecté fort jeune. Lui-même n'avait eu ses premières attaques que depuis une douzaine d'années. Elles débutèrent par les pieds, furent assez vives dès le principe, et, en peu d'années, elles s'étendirent à toutes les articulations et dans toutes les régions du corps. Chez lui, dans chaque point où la maladie se manifestait, il y avait d'abord douleur; venait ensuite le gonflement et enfin la rougeur de la peau. Aussitôt que cette dernière phase arrivait, la douleur

diminuait sensiblement, et il considérait alors la crise comme terminée.

La fréquence des attaques était devenue telle, depuis quelque temps, qu'il y aurait eu de quoi désespérer un homme moins courageux. Ainsi, depuis le mois d'octobre 1835 jusqu'à la fin de mai 1836, époque où il se décida à venir à Vichy, il en avait eu huit; c'est-à-dire qu'il n'y avait presque pas eu d'intervalle entre elles; et lorsque les attaques étaient passées, les pieds restaient toujours gonflés, et la marche très difficile et douloureuse. On ne voyait que de très légères nodosités autour de quelques articulations.

La gravelle était venue chez ce malade, peu de temps après le début de la goutte, se joindre à cette dernière maladie. Il avait eu des coliques néphrétiques, il souffrait encore souvent des reins, et il rendait beaucoup de sable ou de graviers d'acide urique.

Je dois noter ici que M. de Fors..., voyant l'intensité que la goutte prenait chez lui, a cherché à la combattre par un régime sévère. Il s'est mis, par exemple, pendant plusieurs années, à l'usage exclusif des végétaux et de l'eau en boisson, sans obtenir aucune amélioration à son état, ce qu'il faut attribuer, sans doute, à la disposition très prononcée qui existe chez lui à cette affection. C'est alors que, sans cesser d'être sobre, il a renoncé au régime purement végétal.

Je conseillai d'abord six verres d'eau et un bain par jour; mais le malade ayant un excellent estomac et supportant facilement l'eau en boisson, bientôt le traitement fut rendu plus actif. Il fut pris, peu de jours après son arrivée d'un léger rhume qui diminua promptement; mais

alors, c'était le 19 juin, il se manifesta une douleur assez vive dans l'articulation coxo-fémorale du côté droit. Ce fut le début d'une attaque de goutte. Il garda le lit et continua à boire deux à trois litres d'eau minérale par jour, dose qui fut augmentée jusqu'à cinq à six litres dans les vingt-quatre heures. Bientôt toutes les articulations furent prises successivement. Le 23, il y avait déjà une grande diminution dans les douleurs. Le 1er juillet le malade commença à marcher dans sa chambre; le 3, il put aller à pied prendre un bain. Le 18, sans doute pour avoir marché, ses articulations étant encore un peu douloureuses, et probablement aussi pour avoir repris trop tôt ses bains, il fut repris d'un accès de goutte dans quelques articulations; mais cette reprise ne fut pas de longue durée ni très douloureuse. Au commencement d'août, à la suite d'un bain, il fut encore une fois repris de quelques douleurs. Enfin il commença à marcher librement, non sans ressentir encore cependant un reste de douleur dans la hanche droite et dans le genou du même côté, et il put partir le 8 août.

Rentré chez lui, M. de Forz.... a suivi le régime et le traitement que je lui avais prescrit avec une exactitude exemplaire. Il a pris presque tous les jours des boissons alcalines. Il est revenu à Vichy, le 21 mai 1837, sans avoir éprouvé autre chose, depuis la saison précédente, que quelques ressentimens passagers de douleurs, qui ne furent suivis d'aucune attaque. Cela me parut déjà, chez un malade aussi goutteux, un résultat satisfaisant.

Le 31 mai, à la suite de bains peut-être trop répétés pour lui, il est survenu de la douleur aux genoux et aux pieds. Le 4 juin, ces parties étaient gonflées et doulou-

reuses. Enfin, il a eu une attaque qui a été composée d'un grand nombre de petits accès, dont quelques-uns très douloureux ; mais nous avons remarqué avec plaisir qu'au lieu de parcourir toutes les articulations, comme cela arrivait ordinairement, la goutte, cette fois, n'avait pas dépassé les genoux. Le malade a bu pendant tout son séjour à Vichy, c'est-à-dire jusqu'au 15 août, quatre à cinq litres d'eau minérale par jour.

Depuis cette époque, M. de Fors... n'a eu aucune attaque. Il m'écrivait, le 4 janvier, de Lannion (Côtes-du-Nord), où il était alors : « Je continue à bien aller, quoi-« que je ne sois pas encore très ingambe, je trouve même « qu'il y a de l'amélioration depuis l'année dernière, en ce « que j'ai eu beaucoup moins de ressentimens, et que les « douleurs sourdes que j'ai éprouvées de temps en temps, « ne se sont fait sentir que dans les pieds et dans les ge-« noux, qui ont été les premières parties de ma triste car-« casse soumises à l'influence de la goutte. Cela me donne, « je vous l'avoue, beaucoup d'espoir ; car, si deux voyages à « Vichy ont dégagé les parties qui n'étaient prises que de-« puis sept ou huit ans, je dois croire que celles qui l'é-« taient antérieurement se dégageront aussi, en conti-« nuant l'emploi des mêmes moyens. »

J'ai reçu une autre lettre de ce malade le 18 mars, dans laquelle il me parle aussi de deux autres goutteux bretons, ses amis, dont je ne donnerai pas les observations cette année, parce qu'ils n'ont commencé leur traitement qu'à la saison dernière. Il me dit : « J'ai vu du Dr... à Morlaix, il « y a quelque temps, il était fort bien. Mon fils l'a vu la « semaine dernière et l'a trouvé encore mieux. Quand le « temps le permet, il fait de longues promenades à pied,

« sans éprouver la moindre fatigue. Par... est venu me « voir, il y a une quinzaine de jours; il faisait des en- « jambées énormes et voulait sauter à pieds joints sur la « table de mon salon. Il m'a dit qu'il n'avait pas encore « chassé, mais qu'il comptait le faire incessamment. « Quant à moi, je suis peut-être, de tous vos goutteux, « celui qui, par son zèle à suivre le traitement, mériterait « le mieux de guérir, et je serai peut-être le seul à qui ce « bonheur n'arrivera pas. Quoi qu'il en soit, je ne me « découragerai pas, et je pourrai m'appliquer ces deux « vers assez médiocres qui ont servi plus d'une fois d'épi- « graphe à mes devoirs d'écolier :

Et si, de mes efforts; je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

« Je ne veux pourtant pas dire que j'aie beaucoup à me « plaindre de ma santé, depuis mon retour de Vichy. Je « n'ai point eu d'attaque cet hiver, et j'ai eu beaucoup « moins de ressentimens que l'année dernière; mes ge- « noux surtout sont beaucoup mieux. Dans tous les cas, je « vous le répète, je suis tenace et je ne lâcherai prise que « quand vous me direz que mes efforts sont inutiles et que « vous me regardez comme incurable. »

Enfin, il m'écrit encore (6 avril 1838) qu'il continue à être content de sa santé, et que, pour la première fois depuis plusieurs années, il a pu se livrer au plaisir de la chasse.

Je suis entré dans tous ces détails, parce que cette observation m'a paru remarquable, et par l'hérédité de la goutte, qui remonte à une époque très éloignée, et par la violence des attaques, la fréquence avec laquelle elles

se renouvelaient depuis quelques années, malgré un régime convenable; et enfin par la persévérance à toute épreuve du malade à suivre le traitement, car, depuis bientôt deux ans, il n'a presque pas cessé de prendre des boissons alcalines. C'est un malade, comme on voit, et ainsi qu'il le dit lui-même, qui mériterait bien de guérir; mais aussi j'espère qu'il sortira victorieux de la lutte qu'il soutient avec tant de persévérance. En effet, il est évident qu'il a déjà beaucoup gagné, puisque, au lieu d'attaques violentes, qui se renouvelaient sans cesse et qui parcouraient toutes les articulations, il n'en a eu qu'une depuis bientôt deux ans, et encore cette attaque ne s'est-elle pas étendue plus loin que les pieds et les genoux, qui avaient été les premières parties atteintes par la goutte. Je présume d'ailleurs que les bains qu'il avait pris pendant plusieurs jours de suite, ont contribué au développement de cette attaque; car c'est un effet que nous avions déjà cru remarquer l'année précédente, et qui n'est pas sans quelques exemples chez les goutteux.

M. de Fors... compte bien être un des premiers à Vichy, à la saison prochaine.

Cinquième observation. — M. Perchais, âgé de 50 ans, négociant à Nantes, vint à Vichy le 12 juin 1836. Il était goutteux depuis 1823. Il n'avait d'abord eu qu'une attaque par an; mais depuis six à sept ans, il en avait deux et quelquefois trois. Les douleurs vives, qu'il éprouvait dans ses attaques, n'étaient jamais de longue durée, mais il restait ensuite deux, trois et quelquefois quatre mois sans pouvoir marcher. Il n'avait jamais eu la gravelle; son urine déposait seulement quelquefois un sédiment rougeâtre. De-

puis long-temps ses digestions étaient mauvaises, et souvent accompagnées de renvois acides. Il avait toujours remarqué que les sauces au vinaigre lui faisaient du mal.

Lorsqu'il arriva à Vichy, c'était à-peu-près le terme de l'intervalle que mettaient ordinairement entre elles ses attaques de goutte, et il avait, par conséquent, la crainte d'en avoir une. Cependant il suivit régulièrement son traitement jusqu'au 20 juillet, et n'en eut pas la moindre atteinte.

L'hiver suivant se passa sans attaque. Revenu à Vichy le 13 juillet 1837, il y prit encore les eaux comme l'année précédente, et toujours sans qu'il survînt la moiudre douleur. Je viens de recevoir de ses nouvelles qui sont on ne peut plus satisfaisantes. Enfin, comme on voit, depuis bientôt deux ans qu'il a commencé son traitement, il n'a pas éprouvé la moindre attaque de goutte. Cependant il me dit que pendant l'hiver qui vient de s'écouler, se sentant une meilleure santé, il n'a pas suivi son régime aussi strictement que l'année précédente; mais ce qu'il n'a pas négligé, c'est de boire très fréquemment de l'eau de Vichy dont il a toujours une provision chez lui.

Sixième observation. — M. Dero.... âgé de 38 ans, juge d'instruction à Thiers (Puy-de-Dôme), me fut adressé, le 9 juillet 1836, par M. le docteur Torrent. Depuis 1830, il avait eu plusieurs attaques de goutte qui n'avaient présenté aucune gravité; mais au mois d'avril 1836, à son retour d'un voyage qu'il avait fait à Paris, et à la suite d'un refroidissement, il en eut une qui se compliqua bientôt de douleurs vagues et d'une affection gastro-intestinale, avec des accès de fièvre très vio-

lens. Il fut fort dangereusement malade, et, malgré l'emploi des moyens les plus rationnels en pareil cas, il ne s'était manifesté un peu d'amélioration dans son état que depuis huit ou dix jours, lorsqu'il arriva à Vichy. Il conservait encore quelques ressentimens de fièvre; il était très courbé en avant et un peu à droite, et il lui était impossible de se redresser et de faire deux pas, sans être soutenu par deux personnes. Son estomac ne pouvait encore presque rien supporter.

Après une dizaine de jours de l'usage des eaux, à très petite dose d'abord, l'appétit commença à se développer, les digestions se firent plus facilement et les forces revinrent un peu, mais il fallait toujours le soutenir pour qu'il pût faire quelques pas. Ce ne fut qu'à la fin de juillet qu'il commença à se redresser un peu et à marcher seul, appuyé seulement sur une canne. Le 13 août, lorsqu'il quitta Vichy, sa figure avait déjà repris l'apparence de la santé, et il marchait assez facilement, sans cependant pouvoir faire une longue course. Il restait seulement encore un peu penché en avant.

Rentré chez lui, il y continua l'usage des eaux de Vichy, et sa convalescence s'acheva rapidement. L'hiver se passa sans aucun retour de douleur.

Ce malade est revenu à Vichy, le 18 juin 1837, dans un état parfait de santé, depuis long-temps complètement redressé, pouvant marcher et danser même, comme s'il n'avait jamais été malade. Il y a pris les eaux pendant à-peu-près le même temps que l'année précédente. Depuis il a continué à suivre assez exactement le régime indiqué, et il m'a écrit récemment que sa santé était restée parfaite.

Septième observation. — M. Potier Jolyet, âgé de 58 ans, juge-de-paix du canton de Flavigny (Côte-d'Or), est né d'un père goutteux. A 17 ans, il fut lui-même atteint de cette maladie, mais jusqu'à 36 ans, il n'eut que de légères attaques. C'est à cette époque qu'elles prirent plus d'intensité; et il en eut ordinairement ensuite deux très longues et très douloureuses chaque année. Les douleurs vives ne duraient guère que quinze jours, mais ensuite il était souvent plusieurs mois sans pouvoir marcher, et encore ne marchait-il jamais dans l'intervalle de ses attaques, qu'avec les plus grandes difficultés.

Ce malade arriva à Vichy le 5 août 1836. Très grand et très fortement constitué, il ne pouvait plus marcher, depuis quelques années, que courbé en avant et en s'appuyant sur deux cannes. Son pied droit était presque entièrement ankylosé, par suite d'un accident étranger à la goutte; mais cette dernière affection avait laissé du gonflement autour des pieds et aux genoux.

Je le mis de suite à l'eau de la fontaine des Célestins pour toute boisson, tant à ses repas que dans l'intervalle. Il en but d'abord trois litres par jour, et il en porta bientôt la dose à six et même à sept litres, sans en éprouver le moindre inconvénient. Ce ne fut que quatre jours après son arrivée que je lui permis de commencer l'usage des bains. Au bout de très peu de jours, il se redressait mieux, et la marche était plus facile. Le 22, ses pieds et ses genoux me parurent avoir diminué de volume d'une manière très sensible; mais le gros orteil du pied gauche était douloureux et rouge. Cependant il remarquait que la douleur qu'il éprouvait n'était nullement à comparer à celles que lui faisaient éprouver ses attaques de goutte

ordinaires. Le 24, il n'en souffrait presque plus ; mais depuis le matin, le gros orteil du pied droit commençait, à son tour, à rougir et à être un peu douloureux. Cette petite atteinte de goutte se borna là et ne dura que quelques jours pendant lesquels je fis suspendre les bains, dans la crainte que la nécessité dans laquelle il aurait été de se tenir debout et de marcher, pour s'y rendre, n'augmentât son attaque. Il continua à boire environ six litres d'eau par jour, et bientôt il put retourner au bain, avec le seul secours de sa canne. Dans les premiers jours de septembre, il se manifesta chez ce malade, une fièvre intermittente qui résista assez long-temps aux moyens employés, et qui retarda son départ de Vichy ; mais cette fièvre n'amena aucune attaque de goutte, ce que l'on devait craindre et ce qui serait probablement arrivé, ainsi que le malade en avait lui-même l'expérience, si déjà cette affection n'avait été atténuée par le traitement.

Rentré chez lui, il fut bientôt remis des suites de sa fièvre, et l'hiver suivant se passa sans qu'il éprouvât le moindre ressentiment de goutte.

M. Potier est revenu à Vichy, le 4 juin 1837. Depuis un mois il avait été repris plusieurs fois d'accès de fièvre; il en avait même eu pendant son voyage pour venir à Vichy; mais toujours sans qu'il s'en fût suivi la moindre atteinte de goutte, ce qui était pour moi la preuve que nous étions maître de l'affection goutteuse; car j'ai fréquemment remarqué, et le malade en avait eu plus d'une fois la preuve avant de venir à Vichy, qu'il suffit, chez les goutteux, d'un peu de fièvre, d'un rhume, d'une marche qui ait un peu fatigué les articulations, quelquefois d'une simple écorchure ou de la moindre contusion,

pour déterminer une attaque de goutte. Je fis boire ce malade avec modération dans le commencement, et je ne consentis à lui laisser prendre de bains, que long-temps après que les accès de fièvre furent entièrement arrêtés. Il fut encore repris, pendant les grandes chaleurs du mois de juillet, d'un embarras gastrique; aussi je lui conseillai, aussitôt que cette légère affection fut dissipée, et dans la crainte de voir reparaître sa fièvre intermittente, de retourner en Bourgogne.

Depuis cette époque, j'ai reçu plusieurs fois de ses nouvelles, et toujours elles ont été excellentes. Il m'écrivait, le 19 février dernier: « Je n'ai point eu de ressentiment de ma fièvre intermittente, et ma goutte, cette maudite maladie qui s'était impatronisée dans ma pauvre carcasse, au point de désespérer de l'en chasser, n'a plus reparu non plus, malgré les vicissitudes atmosphériques que nous avons éprouvées et malgré les grands froids pendant lesquels j'ai pu faire des voyages d'une et de deux journées de route. Voilà, comme vous voyez, deux bien mauvais hivers passés sans accès, tandis qu'avant mon traitement, je passais toute cette saison cloué sur mon lit. »

Ce malade m'écrit encore (13 avril 1838) : « Ma santé est toujours excellente, et, grâce à votre traitement, je n'ai point eu le moindre accès de goutte, quoique nous ayions traversé une bien mauvaise saison et que j'aie fait beaucoup de voyages dans nos montagnes pendant le froid le plus intense. »

Ainsi voilà un malade qui était goutteux depuis 40 ans, chez qui cette affection était héréditaire, qui, depuis déjà très long-temps, avait, chaque année, au moins deux at-

taques très longues et très douloureuses, et qui n'a pas eu le moindre ressentiment de goutte depuis la première saison qu'il a passée à Vichy. Il était ployé en deux et pouvait à peine se traîner, appuyé sur deux cannes, avant son traitement, et maintenant il est droit et marche assez facilement. Il marcherait même aussi aisément maintenant qu'avant d'avoir eu la goutte, si son pied droit n'avait été presque conplètement ankylosé, lorsqu'il vint à Vichy pour la première fois. Mais il faut ajouter que ce malade est un rigide observateur du traitement.

Huitième observation. — M. Thézillat, âgé de 46 ans, demeurant à Faux-la-Montagne, arrondissement d'Aubusson (Creuse), était goutteux depuis environ quatre ans, et graveleux depuis deux ans, lorsqu'il vint à Vichy, le 16 août 1836. Il n'avait qu'une attaque de goutte par an, mais assez violente, commençant par le gros orteil, tantôt du pied droit, tantôt du pied gauche, et qui durait ordinairement trois semaines; mais depuis deux ans qu'il était graveleux, il avait eu sept à huit coliques néphrétiques, et il rendait habituellement une grande quantité de graviers rouges. Une de ses coliques avait duré pendant cinq jours, sans interruption; d'autres, sans être aussi longues, avaient été d'une violence extrême.

Le traitement fut commencé par trois verres d'eau de la source des Célestins, en boisson, et un bain par jour; mais bientôt il fut facile d'augmenter la quantité d'eau en boisson jusqu'à quatre litres par jour. Dès le deuxième jour, ce malade ne rendait plus de sable. Il continua l'usage des eaux jusqu'au 4 septembre, sans aucun incident qui mérite d'être noté, et, rentré chez lui, il fit usage, mais seulement de temps en temps, de bi-carbonate de soude.

M. Thézillat est revenu à Vichy, le 26 août 1837. Il n'avait eu aucune douleur de goutte depuis qu'il avait commencé son traitement, et ce n'avait été que neuf mois après avoir quitté Vichy, et encore parce qu'il avait négligé pendant quelque temps l'usage du bi-carbonate de soude, qu'il avait eu une colique néphrétique qui avait duré deux heures, et à la suite de laquelle il avait rendu de petits graviers. Il ne put rester cette fois que onze jours à Vichy.

Il m'a écrit, le 28 mars dernier, qu'il avait encore passé son hiver comme le précédent, c'est-à-dire sans aucune douleur de goutte; qu'il avait seulement quelquefois rendu de petits graviers; mais il avoue que, depuis la saison dernière, il a presque entièrement négligé l'usage du bi-carbonate de soude, et il ajoute qu'il est convaincu que, sans cette négligence, il ne se serait pas plus ressenti de sa gravelle qu'il ne s'est ressenti de sa goutte.

Dans les deux cas suivans, les résultats n'ont pas été aussi heureux que dans ceux qui précèdent, ce qui me paraît tenir à quelques causes que je ferai remarquer.

Neuvième observation. — M. T... âgé de 29 ans, négociant demeurant à Elbeuf (Seine-Inférieure), vint à Vichy, le 5 juin 1836.

Dans son enfance, étant en pension, il avait eu, dans une lutte avec un de ses camarades, la poitrine fortement comprimée. Il en souffrit long-temps, surtout vers la région du cœur, et depuis, sa santé s'en était toujours ressentie.

Son bisaïeul, son grand-père, un de ses oncles et plusieurs autres de ses parens, du côté paternel et du côté

maternel, avaient eu la goutte. Il en était lui-même atteint depuis plusieurs années, lorsque je le vis pour la première fois à Vichy; il en avait eu surtout, quatre ans auparavant, une attaque bien caractérisée, qui avait parcouru plusieurs articulations. A l'époque du choléra, en 1832, cholérine très intense et très tenace; spasmes fréquens dans la région épigastrique où il sembla, pendant deux ans, que la goutte s'était principalement fixée, car les articulations, pendant tout ce temps, n'en éprouvèrent presque aucune atteinte. Pendant ces deux ans, les spasmes de la région épigastrique furent à plusieurs reprises si violens que la vie du malade parut en danger. Il fut réduit à la presque impossibilité de digérer. Dans l'hiver de 1834 à 1835, les articulations des pieds et des genoux furent le siège d'une attaque assez vive, et alors il éprouva très peu de spasmes. De 1835 à 1836, malgré divers moyens mis en usage, la goutte se porta encore alternativement sur les articulations et sur la région épigastrique. A son arrivée à Vichy, le malade était d'une grande faiblesse. Son estomac, qui avait paru en meilleur état quelque temps auparavant, était redevenu souffrant, et les digestions se faisaient très difficilement.

Je donnai, dans ce cas, les eaux en boisson et en bains, avec tous les ménagemens que nécessitait l'état de l'estomac et en général la susceptibilité très grande du malade. Bientôt les digestions se firent plus facilement, et il se sentit mieux sous tous les rapports. Le 18, treizième jour de l'usage des eaux, il se manifesta un peu de sensibilité et de rougeur au gros orteil du pied droit, ce qui gêna sa marche pendant quelque temps, mais ne l'empêcha pas un seul jour de se promener un peu et d'aller boire à la fon-

taine. Dans les premiers jours du mois de juillet, l'appétit fut un peu dérangé, et il se plaignit de quelques douleurs à l'estomac. Le 15, la sensibilité de cet organe avait presque entièrement cessé, les digestions se faisaient bien, et en général l'état du malade était sensiblement amélioré. Le 17 il quitta Vichy.

M. T... ne suivit pas toujours très exactement, chez lui, le traitement que je lui avais recommandé; cependant l'hiver suivant se passa assez bien, et il n'éprouva que de légers ressentimens de goutte jusque vers le milieu de juin 1837, époque où il eut une attaque qui dura douze à quinze jours.

Le 28 juillet, ce malade est revenu à Vichy dans un état beaucoup plus satisfaisant que l'année précédente, malgré l'attaque de goutte qu'il venait d'avoir, et pendant un mois, il y a encore pris et parfaitement supporté les eaux.

J'ai reçu dernièrement de ses nouvelles (26 mars 1838). Il m'apppend qu'il s'était assez bien porté depuis son retour de Vichy jusqu'au 15 décembre, époque où il avait fait en Belgique un voyage très précipité et très fatigant. Peu de jours après son retour, il s'est aperçu que sa santé était dérangée. Bientôt il a ressenti des douleurs sourdes dans les articulations, et enfin une attaque de goutte s'est manifestée aux pieds et aux genoux, accompagnée, dit-il, d'une grande excitation nerveuse. Les douleurs ont été vives pendant une douzaine de jours, et il a été obligé de garder le lit assez long-temps après, ses pieds étant restés sensibles et gonflés. En résumé cependant, il trouve qu'il a souffert beaucoup moins long-temps cette fois que dans les attaques qu'il avait avant son traitement. Il a fait usage d'eau de Vichy transportée pendant cette attaque.

Il me dit qu'il ressent encore de temps en temps quelques douleurs dans les articulations et que son estomac est resté irritable et ne se rétablit que lentement. « Je ne crois « pas, ajoute-t-il, avoir fait précisément des écarts de ré- « gime, mais occupé, comme je le suis, d'affaires dont les « soins absorbent tous mes momens, je n'ai peut-être pas « suivi avec toute l'exactitude desirable le traitement que « vous m'avez prescrit. »

Je ferai remarquer que j'ai eu affaire ici à un sujet d'une constitution délicate, d'une grande irritabilité, et sur l'estomac duquel la goutte paraît avoir exercé plus d'une fois sa fâcheuse influence, d'où il est résulté une très grande susceptibilité de cet organe. Il faut noter en même temps que ses affaires de commerce lui donnent une grande préoccupation d'esprit, et qu'il n'a pas toujours exactement suivi le traitement que je lui avais prescrit. Certes, pour tous les médecins qui ont observé avec attention les diverses influences sous lesquelles se développent ordinairement les attaques de goutte, il ne paraîtra pas étonnant que ce malade ait souffert surtout à la suite d'un voyage aussi fatigant que celui qui a précédé sa dernière attaque. Je crois que l'on ne parviendra à combattre la goutte avec un plein succès, chez ce malade, que lorsqu'il pourra moins se préoccuper de ses affaires de commerce, et suivre avec exactitude et persévérance le traitement indiqué.

Dixième observation. — M. Asse, commissaire de marine, âgé de 53 ans, demeurant maintenant à la Libourne (Gironde), était goutteux depuis 14 ans, lorsqu'il vint à Vichy, le 25 juillet 1836.

Etant à Marseille, en 1822, il lui survint sur différentes

parties du corps, à la suite d'un exercice quotidien de natation, une éruption d'une grande quantité de petits furoncles. Un matin, en s'éveillant, il s'aperçut que tous ces furoncles avaient disparu, ou du moins qu'ils s'étaient subitement amortis. Il se leva ; mais au moment où il mit les pieds à terre, il ressentit à l'un deux une douleur si aiguë et si violente, qu'il s'ensuivit un évanouissement complet, le seul qu'il ait jamais éprouvé. Tel fut le début de sa première attaque de goutte.

D'abord rares et de courte durée, elles devinrent bientôt plus fréquentes et plus longues. En 1824, il en eut deux, et quatre en 1825 ; mais elles ne duraient pas alors plus de huit à dix jours. Dans les années suivantes, il continua à en avoir assez régulièrement quatre par an, d'abord de quinze jours et ensuite d'un mois, et même de six semaines de durée. Enfin, elles étaient chaque année plus longues et plus intenses. En 1833, il en eut une qui dura depuis le 14 janvier jusqu'au mois d'août suivant. Le genou droit fut alors si malade que, depuis cette époque, il n'a plus été possible de l'étendre complètement, de sorte que la marche en est restée très difficile. En 1835, à la suite d'une de ses attaques, il rendit plusieurs petits graviers d'acide urique, et depuis, il en a rendu de temps en temps jusqu'au moment où il est venu prendre les eaux de Vichy.

Je mis ce malade à un traitement très actif qu'il supporta facilement. Il but jusqu'à quatre litres d'eau par jour, et prit en même temps un et souvent deux bains. Je lui fis même donner quelques douches sur son genou. La marche devint graduellement beaucoup plus facile, et il put bientôt se promener sans le secours de sa canne. L'articulation du genou acquit plus de souplesse ; il put l'étendre

davantage, mais cependant jamais complètement. Dès le second jour du traitement, l'urine étant devenue très alcaline, il ne rendit plus aucun gravier. Ce malade quitta Vichy après un mois de séjour.

M. Asse fit usage, chez lui, pendant quelques jours, chaque mois, d'eau de Vichy transportée. Il n'eut qu'une faible attaque, et de courte durée, à la fin du mois de septembre suivant, et une autre à-peu-près pareille au mois d'avril 1837; et il y eut une si grande différence entre ces attaques et celles des années précédentes, qu'il se félicitait de la manière dont il avait passé son hiver.

Il est revenu à Vichy, le 24 juillet 1837, pour passer encore un mois; mais en route, pour venir de l'île de Ré où il demeurait alors, il avait eu quelques ressentimens de ses douleurs. Du reste, il n'avait pas rendu un seul gravier depuis la saison précédente.

Divers accidens vinrent contrarier le traitement pendant cette seconde saison. Presque aussitôt après son arrivée, le malade fut pris d'un rhume avec une toux très vive, et quelques jours après, le 31 juillet, ce rhume fut suivi d'un accès de goutte. Cet accès fut de courte durée. Néanmoins, comme le rhume qui l'avait précédé, et qui durait encore, était accompagné d'un peu de fièvre, j'avais fait cesser immédiatement les bains, et je ne permis qu'une très petite quantité d'eau minérale en boisson. Mais le malade se trouvant mieux au bout de quelques jours, me demanda à reprendre ses bains. Je ne voulus d'abord pas y consentir; cependant voyant son insistance, et le trouvant d'ailleurs beaucoup mieux, je lui en laissai prendre un, en lui recommandant bien de s'arrêter là, s'il en éprouvait le moindre inconvénient. Ne se trou-

vant pas mal de cet essai, il continua à se baigner et, après quelques jours, il fut pris d'une fièvre intermittente. J'arrêtai promptement cette fièvre; mais ne trouvant pas le malade dans un assez bon état de santé pour continuer, dans ce moment, l'usage des eaux, je lui conseillai de partir, et de reprendre le traitement chez lui, aussitôt qu'il serait complètement remis des diverses complications qui étaient survenues pendant son séjour à Vichy.

Voici maintenant ce qu'il vient de m'écrire (10 avril 1838) : « Vers la fin de septembre, j'éprouvai de fortes « douleurs au cou et à la tête. Le mois d'octobre se passa « assez bien; mais le 10 novembre, il me survint au doigt « indicateur de la main droite, une sorte de clou, bientôt « suivi d'un accès de goutte qui dura fort long-temps, passant d'un poignet à l'autre, puis au coude et alternativement. Dans le mois de décembre, je fus mieux; mais dès « le premier janvier de cette année, j'ai été repris d'une « nouvelle attaque qui a parcouru toutes les articulations. « Je n'ai pas été plus heureux en février; *mais il est bon « de remarquer que chacune de mes attaques a été précédée « de clous au menton ou aux doigts. Il faut dire aussi qu'à « raison de la continuité de mes accès de goutte, je n'ai rien « pu faire pour en prévenir le retour*. J'ai assez bien passé « le mois de mars, et, quant à ma claudication, elle est « toujours la même. »

Si ce malade n'a pas obtenu les heureux résultats que nous avons observés chez la plupart des autres goutteux, il est facile, je crois, d'en trouver la cause. Je ferai d'abord remarquer qu'à sa première saison, en 1836, pendant laquelle il put prendre les eaux très activement et sans aucun accident qui vînt en interrompre l'usage, il obtint une

amélioration très sensible. Après la saison, quoique n'ayant fait usage d'eau de Vichy que pendant quelques jours, chaque mois, il n'eut que deux légères attaques, l'une à la fin du mois de septembre 1836, et l'autre au mois d'avril 1837 ; et c'était déjà une amélioration pour lui qui en avait souvent quatre très longues et très douloureuses par an. D'ailleurs, si ce malade n'a pas obtenu un résultat plus satisfaisant, c'est peut-être un peu ma faute; car, voyant une amélioration prompte et très sensible pendant son séjour à Vichy, j'avais pensé qu'il ne serait pas nécessaire d'exiger de lui un usage continuel de boissons alcalines, et je ne lui demandai de boire de l'eau de Vichy que pendant huit à dix jours par mois. Cet usage de boissons alcalines, à des intervalles éloignés, peut suffire chez quelques malades, mais je sais maintenant par expérience que cela ne peut pas suffire dans tous les cas. En agissant ainsi, on laisse trop de temps au principe de la maladie pour se développer de nouveau. Il en est résulté, pour M. Asse, chez qui la goutte s'était montrée, depuis quelques années, avec une très grande violence, que lorsqu'il est revenu à Vichy, en 1837, cette affection le dominait trop fortement encore pour qu'il ne lui survînt pas quelques nouvelles attaques aux premières causes déterminantes qui se présenteraient. Malheureusement ces causes ne se sont pas fait attendre. Ainsi, l'on a vu que toutes les attaques qu'il a eues depuis, ont été immédiatement précédées, soit d'un rhume avec fièvre, soit de clous qui se sont manifestés, quelquefois au menton et le plus souvent sur les mains. Il faut remarquer aussi que, depuis cette époque, le malade a pris tout au plus quelques bouteilles d'eau de Vichy dans l'intervalle de ses attaques.

M. Asse compte reprendre son traitement, et, comme il a assez de résolution pour le suivre aussi rigoureusement que je le lui recommanderai, j'espère qu'il parviendra à se débarrasser entièrement de ses attaques.

Onzième observation. — Cette observation nous offre un de ces cas de goutte dont j'ai déjà dit un mot dans mon dernier mémoire, que l'on désigne communément sous les noms de goutte vague, de rhumatisme goutteux, et qui se distingue de la goutte inflammatoire, fixe ou régulière des auteurs, en ce qu'elle ne se manifeste presque jamais par des attaques bien caractérisées, et qu'elle n'offre pas non plus de symptômes inflammatoires bien prononcés. C'est une affection dans laquelle les malades souffrent presque toujours, plus ou moins, des articulations et particulièrement de celles des doigts et des poignets. Ces articulations se gonflent, s'entourent souvent de concrétions, se déforment et finissent par devenir raides et de plus en plus inflexibles.

Tels étaient la plupart des symptômes qu'éprouvait, depuis quinze ans, madame Cham... B..., lorsqu'elle vint à Vichy, le 5 juillet 1836. Cette malade, d'une constitution lymphatique et d'un embonpoint très considérable, n'avait jamais eu, du moins à sa connaissance, de goutteux dans sa famille, elle n'avait elle-même jamais éprouvé non plus d'attaques de goutte proprement dites, et son urine ne déposait que rarement en rouge. Cependant elle souffrait toujours, plus ou moins, de presque toutes ses articulations. Ce n'était, me dit-elle, qu'avec une excessive difficulté qu'elle pouvait prendre un peu d'exercice. Presque tous ses doigts étaient déformés et tendaient à se

renverser, de manière à former un angle saillant du côté de la face palmaire. Ses pieds étaient douloureux et gonflés. Cet état de souffrance habituelle était d'autant plus intolérable pour cette malade, qu'elle a toujours eu une très grande activité, et qu'elle se voyait condamnée à ne pouvoir plus se livrer à aucun exercice.

Je pus lui faire prendre, chaque jour, dès le commencement de son traitement, deux à trois litres d'eau minérale, en boisson, soit le matin, à jeun, soit dans l'intervalle de ses repas. Elle prit aussi un bain tous les jours. Le 15, elle me faisait déjà remarquer qu'elle marchait mieux et qu'elle avait plus de souplesse dans les doigts. Le 20, elle n'était plus gênée pour marcher, que par des douleurs névralgiques qu'elle éprouvait de temps en temps dans le trajet du nerf sciatique, du côté dróit; aussi marchait-elle très librement lorsque ces douleurs venaient à cesser. Elle était heureuse alors de me montrer qu'elle fermait ses doigts très facilement, ce qu'elle ne pouvait pas faire en arrivant et depuis fort long-temps, et qu'elle pouvait même monter et descendre un escalier aussi librement et aussi rapidement que si elle n'avait jamais eu les articulations malades. Elle quitta Vichy, le 11 août marchant parfaitement, excepté le matin, pendant les quelques heures que duraient ses douleurs névralgiques.

Malheureusement, quelques jours après être rentrée chez elle, en descendant un escalier, elle glissa et fit une chute dans laquelle elle se donna une très forte entorse au pied droit, avec fracture de l'extrémité inférieure du péroné. C'est un accident qui est venu fort mal-à-propos, comme on voit, et qui a obligé la malade à garder le lit tout l'automne et une partie de l'hiver. Au printemps sui-

vant (1837), son pied était encore douloureux, très gonflé, œdémateux, et elle ne pouvait marcher qu'avec des béquilles. C'est dans cet état qu'elle est revenue à Vichy, le 25 juin.

L'effet des eaux a encore été très remarquable chez cette malade, pendant cette seconde saison. Après très peu de jours de leur usage, elle a pu quitter ses béquilles et même ôter un appareil qui entourait le pied dans le but de maintenir l'articulation et d'opposer une limite au gonflement, et elle a continué à se promener ainsi, tous les jours, sans être obligée de revenir à aucune de ces précautions, pendant tout le temps de son séjour à Vichy, qui s'est prolongé jusqu'au 5 août.

De retour chez elle, à la campagne, elle a été obligée d'être souvent sur ses jambes, de se fatiguer, elle a éprouvé encore parfois des douleurs et un peu de gonflement à son pied; mais tout cela n'a été évidemment qu'une conséquence de l'accident qu'elle avait éprouvé, car ses autres articulations n'ont pas souffert, et ses doigts n'ont rien perdu de ce qu'ils avaient gagné pendant son séjour à Vichy.

J'ai eu souvent l'honneur de voir cette dame à Paris cet hiver, et si elle se ressent encore quelquefois de son entorse, elle continue du moins à être satisfaite quant à l'affection goutteuse qui l'avait amenée à Vichy, et je ne doute pas qu'elle ne parvienne à conserver et à augmenter encore l'amélioration qu'elle a obtenue, si elle ne néglige pas l'usage des boissons alcalines.

Cette observation semble donc prouver que même dans cette variété de la goutte, les eaux de Vichy peuvent être employées avec succès.

Tous ces faits, joints à ceux que j'ai publiés antérieurement, sont déjà, ce me semble, des preuves suffisantes pour convaincre les plus incrédules de l'efficacité des eaux de Vichy contre la goutte; et ce qui doit encore leur donner plus de poids, c'est que ce ne sont pas des faits choisis parmi d'autres moins favorables. En agissant ainsi, j'aurais mis le lecteur dans l'impossibilité d'apprécier la valeur du remède, je l'aurais trompé, et c'est ce que je n'ai pas voulu faire. J'ai seulement cru pouvoir négliger, comme n'ayant aucune valeur, les observations relatives aux malades qui sont venus à Vichy essayer du traitement, et qui, soit qu'ils n'aient pu se résigner à modifier leur régime, ou qu'ils aient eu recours à d'autres remèdes vantés par le charlatanisme, ne l'ont suivi que imparfaitement et ont fini par l'abandonner entièrement; mais je me suis fait un devoir de les publier toutes, favorables ou non, et sans aucune exception, dès que les malades ont employé le traitement avec un peu de persévérance, que j'ai pu les suivre pendant deux saisons consécutives, et après qu'ils ont eu subi l'influence de deux hivers. Si donc l'on ne trouve pas, cités dans ce mémoire, tous les goutteux qui ont commencé leur traitement en 1836, et qui sont revenus à Vichy en 1837, ce n'est pas que j'aie voulu passer sous silence aucun des faits observés, car j'ai écrit à tous ces malades, afin de savoir d'une manière certaine comment ils avaient passé l'hiver qui vient de s'écouler; mais quelques-uns, en très petit nombre, ont mis de la négligence à me répondre, et j'ai mieux aimé attendre à une autre année, si toutefois ils sont restés fidèles au traitement, pour publier les observations qui les concernent, que de les donner incomplètes.

Au reste, comme beaucoup de goutteux sont venus commencer leur traitement à Vichy pendant la saison dernière, si, comme je l'espère, ils viennent le continuer cette année, je ne puis tarder à réunir un très grand nombre de faits propres à éclaircir cette importante question.

